

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ASSEMBLÉE NATIONALE

Ce numéro comporte deux séances. La quatre-vingt-neuvième séance est encartée entre les pages 3198 et 3199

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

9^e Législature

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1990-1991

(88^e SÉANCE)

COMPTÉ RENDU INTÉGRAL

1^{re} séance du lundi 17 juin 1991

www.luratech.com



SOMMAIRE

PRÉSIDENTE DE M. LAURENT FABIUS

1. **Cessation de mandat et remplacement de députés nommés membres du Gouvernement** (p. 3189).

2. **Discussion d'une motion de censure** (p. 3189).

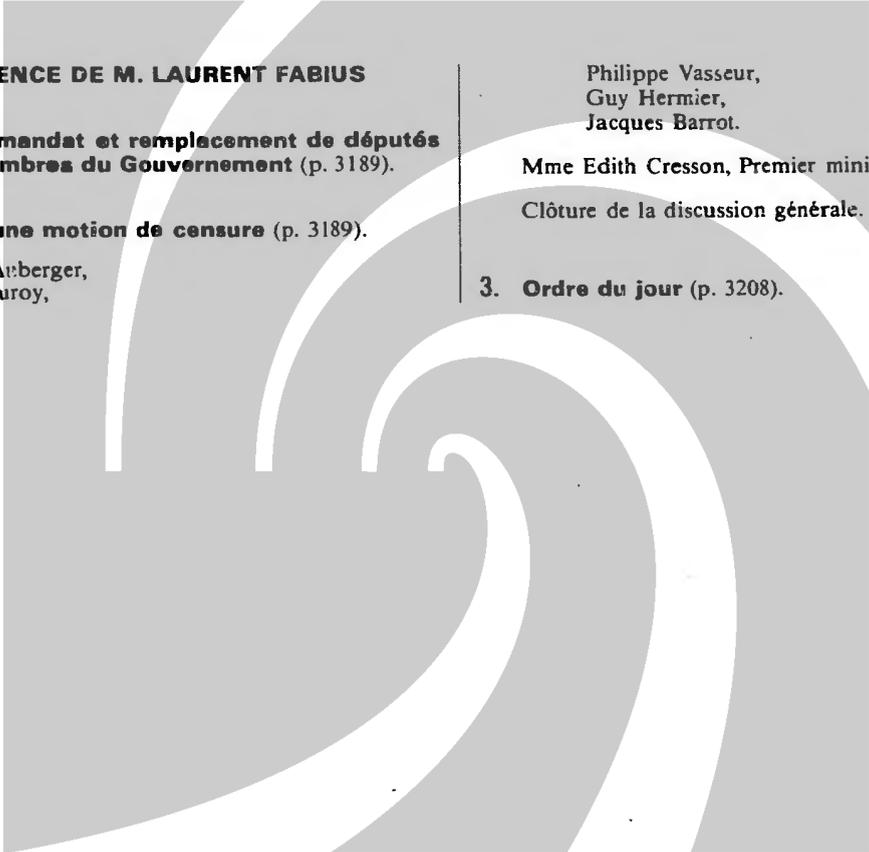
MM. Philippe Auberger,
Pierre Mauroy,

Philippe Vasseur,
Guy Hermier,
Jacques Barrot.

Mme Edith Cresson, Premier ministre ; M. le président.

Clôture de la discussion générale.

3. **Ordre du jour** (p. 3208).



LuraTech

www.luratech.com

COMPTE RENDU INTÉGRAL

PRÉSIDENTE DE M. LAURENT FABIUS

La séance est ouverte à seize heures.

M. le président. La séance est ouverte.

1

CESSATION DE MANDAT ET REMPLACEMENT DE DÉPUTÉS NOMMÉS MEMBRES DU GOUVERNEMENT

M. le président. J'informe l'Assemblée que j'ai pris acte de la cessation le 16 juin 1991, à minuit, du mandat de député de Mme Frédérique Bredin, de MM. Dominique Strauss-Kahn et Michel Sapin, nommés membres du Gouvernement par décret du 16 mai 1991.

En application des articles L.O. 176-1 et L.O. 179 du code électoral, j'ai été informé de leur remplacement par MM. Jean Vittrant, Bernard Angels et Michel Thauvin, auxquels je souhaite la bienvenue. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

2

DISCUSSION D'UNE MOTION DE CENSURE

M. le président. L'ordre du jour appelle la discussion de la motion de censure déposée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, par MM. Pons, Méhaignerie, Millon et cent vingt et un membres de l'Assemblée, Mme le Premier ministre ayant engagé la responsabilité du Gouvernement pour l'adoption, en première lecture, du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, dans le texte dont elle a donné connaissance au cours de la deuxième séance du 12 juin 1991 (1).

Le texte de la motion de censure a été communiquée à l'Assemblée dans sa première séance du 13 juin 1991.

Je rappelle que le vote interviendra à partir de vingt et une heures trente.

Dans ce débat, je donnerai successivement la parole à M. Auburger, à M. Mauroy, à M. Vasseur, à M. Hermier, à M. Barrot et enfin à vous, madame le Premier ministre.

La parole est à M. Philippe Auburger, premier orateur inscrit.

(1) La présente motion de censure est appuyée par les cent vingt-quatre signatures suivantes :

MM. Pons, Méhaignerie, Charles Millon, Chirac, Juppé, Robert-André Vivien, Ueberschlag, Jean-Louis Debré, Marcus, Dehaine, Kaspereit, Charroppin, Thomas, Alain Cousin, Paccou, Bernard Schreiner (*Bas-Rhin*), Mme Bachelot, MM. Guichon, Vuillaume, Terrot, Mazeaud, Pandraud, Masdeu-Arus, Léonard, Couve, Legras, de Broissia, Audinot, Borotra, Ollier, Charé, Doligé, Balkany, Mme de Panafieu, MM. Peyrefitte, Gorse, Dominique Perben, Jean-Claude Mignon, Sarkozy, Mme Sauvaigo, M. Estrosi, Mme Hubert, MM. Cuq, Julia, Lucien Richard, Couveinhes, Bourg-Broc, Goulet, Pasquini, Chasseguet, Raynal, Bachelet, Cavaillé, Goasdouff, Mauger, Chamard, de Lipkowski, Cabal, Mme Alliot-Marie, M. Auburger, Mme Christiane Papon, MM. Galy-Dejean, Jacques Barrot, Voisin, Fouchier, Alphandéry, Grignon, Bernard Bosson, Rochebloine, Weber, Couanau, Birraux, Fuchs, Baudis, Mme Monique Papon, MM. Gengenwin, Adrien Durand, Fréville, Jean-Baptiste, Hyest, Jegou, Geng, Landrain, Mme Isaac-Sibille, MM. Guellec, Clément, Santini, Caro, Mestre, Lestas, Brocard, Ferrut, Rigaud, Wiltzer, Hunault, Mesmin, Brochard, Maujoan du Gasset, André Rossi, François d'Aubert, Pelchat, d'Harcourt, Mme Amline, MM. Haby, Francis Delattre, Georges Durand, Griotteray, Fèvre, Jean-François Deniau, Mme Piat, MM. Philibert, Merli, Colombani, Dimaggio, Falco, Paecht, Gonnot, Wolff, Dominati, Poniatowski, Longuet, Léotard, Rossinot et de Charette.

M. Philippe Auburger. Lorsque vous êtes venue devant notre assemblée, madame le Premier ministre, il y a moins d'un mois, nous exposer les grandes lignes de votre politique, notre déception a été grande, ici et là, sur tous ces bancs, comme dans l'opinion publique, les médias, jusqu'aux milieux économiques et financiers dont on sait dans quelle estime vous les tenez.

Cette déception a été à la mesure de l'élan de sympathie qui avait entouré votre nomination. Vous l'avez reconnu vous-même. Vous nous avez asséné, sur un ton volontariste mais quelque peu velléitaire, un catalogue long et fastidieux d'intentions et de banalités, alors que nous attendions de votre part un ensemble de mesures concrètes et d'engagements précis.

La dégradation de la situation, tant sur les plans économique et financier que sur les plans social et politique, appelle en effet sans tarder une réaction vigoureuse. Vous nous avez donné l'impression d'avoir un long délai devant vous, alors que les échéances approchent à grands pas, échéance européenne, certes, mais aussi rendez-vous devant les électeurs, et que vous êtes par conséquent condamnée à agir vite.

Certes, notre déception n'a pu s'exprimer par un vote, puisque vous en aviez ainsi décidé. Mais cette abstention est une forme d'esquive. Dès lors, puisque vous nous soumettez pour la première fois un texte important, comportant des mesures concrètes qui vont toucher tous les Français dans leur vie quotidienne, que ce texte ne recueille pas une approbation, même relative, et que vous décidez de recourir à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, il n'y a rien d'étonnant à ce que ce texte fasse l'objet d'une motion de censure de notre part : c'est pour nous, en vérité, le seul moyen de faire connaître clairement notre désapprobation. La démocratie représentative ne peut fonctionner sans le vote aussi souvent qu'il est nécessaire, pourvu qu'il soit utile à la clarté des débats. N'est-il pas normal que les Français connaissent quels sont les députés qui vous approuvent et quels sont ceux qui vous désapprouvent ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*

Le vote qui va intervenir ce soir est donc, en quelque sorte, un vote différé. Nous aurions peut-être pu en faire l'économie si vous nous aviez demandé de conclure par un vote la présentation de votre discours de politique générale.

Vous avez donc engagé votre responsabilité sur un texte portant diverses dispositions d'ordre économique et financier. Il a toutes les apparences d'un texte anodin, mais il l'est moins qu'il n'y paraît. Sinon, pourquoi auriez-vous précisément décidé d'engager votre responsabilité ?

Il s'agit, en fait, d'un ensemble de mesures hétéroclites que les rédacteurs ne sont même pas parvenus à classer sous un autre qualificatif que leur diversité. On pense alors inévitablement à ce mot de La Fontaine : « Une ample comédie à cent actes divers ». *(Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste.)*

Il témoigne de l'absence de lignes directrices, qui caractérisent votre politique.

Par notre motion de censure, nous contestons d'abord votre refus de nous présenter les adaptations nécessaires du budget de 1991 sous la forme d'une loi de finances rectificative, ainsi que nous l'avions demandé à de multiples reprises. Personne ne discute le fait que le décalage entre les prévisions et les réalisations tant en recettes qu'en dépenses impose des modifications budgétaires significatives. Dès lors, il était indispensable pour la clarté et la cohérence de notre débat que le Parlement dispose d'une vue d'ensemble révisée des dépenses et des recettes. Qui peut croire votre ministre délégué au budget lorsqu'il se déclare dans l'incapacité de procéder à cette mise à jour ? Vous-même, madame le Premier ministre, qui aimez prendre vos références dans la vie

des entreprises, trouveriez-vous normal qu'une grande entreprise ne puisse mettre à jour périodiquement ses comptes prévisionnels ? Admettez-vous que ce qui est fait dans nos grandes entreprises ne le soit pas dans l'entreprise « France » ?

Certes, il est difficile pour un ministre de l'économie et des finances de reconnaître ses erreurs de prévision. En effet, invoquer à sa décharge les erreurs des instituts de conjoncture ne trompe personne. Dès le mois de septembre, nous l'avions mis en garde contre des prévisions aussi irréalistes. N'ayant quitté le Gouvernement qu'une fois le projet de budget pour 1991 arrêté et rendu public, vous vous trouvez donc, madame le Premier ministre, solidaire des choix et des erreurs commises avant votre départ.

Ce budget comportait, en outre, une autre grave erreur que nous avons sévèrement condamnée à l'époque et qui va peser tout au long de son exécution : la croissance des dépenses publiques est, dans son ensemble, beaucoup trop rapide, alors même que certaines dépenses sont notablement sous-évaluées. Dès lors, comment s'étonner que l'on assiste à un dérapage budgétaire inquiétant, dérapage qui était perceptible dès la fin de l'année dernière et qu'un collectif de fin d'année exagérément optimiste avait tenté de masquer ?

Mais ces erreurs dans les prévisions n'ont d'égal que le retard manifesté par le Gouvernement pour réagir. Certes, un arrêté d'économies a bien été pris par le précédent gouvernement au début du mois de mars, mais il fut d'une ampleur beaucoup trop limitée pour permettre de redresser la situation. Des mesures beaucoup plus énergiques auraient dû être prises. Peut-être votre ministre de l'économie, des finances et du budget en était-il conscient, mais il s'est heurté très vite à l'opposition farouche de ceux qu'il est convenu d'appeler désormais les « barons du socialisme », MM. Jospin et Lang notamment, éternels à l'idée d'avoir à rendre certains des crédits qui venaient de leur être octroyés. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

En fait, l'impéritie budgétaire à laquelle nous assistons depuis le début de cette année n'est que le dernier avatar de cette guerre des courants qui, comme chacun le sait, fait rage au parti socialiste (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et Union du centre*) et qui n'a fait que redoubler depuis le congrès de Rennes.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Lamentable !

M. Philippe Auberger. La discussion n'a d'ailleurs pas porté seulement sur l'ampleur des réductions de dépenses nécessaires...

M. Henri Emmanuelli. Pourquoi écoute-t-on un deuxième couteau ?

M. Philippe Auberger. ... mais aussi sur l'opportunité de laisser déraiper le déficit budgétaire, ou même sur l'éventualité d'un « impôt spécial Golfe », idée qui fut notamment défendue par celui qui était alors le président de la commission des finances. Sans doute avez-vous voulu faire taire ces querelles en proposant à l'intéressé de le nommer au Gouvernement. Mais vous avouerez qu'il est quelque peu cocasse de le voir, désormais, ministre délégué aux côtés du ministre de l'économie, des finances et du budget qu'il ne se privait pas de le critiquer abondamment il y a peu de temps ! Une telle habileté de votre part ne fait-elle pas ouvrir quelque menace sérieuse pour l'avenir ?

En définitive, la situation de nos finances publiques est gérée beaucoup plus lourdement que le Gouvernement ne veut bien le dire. Ne serait-il pas plus honnête de le reconnaître et d'admettre que les palinodies du parti socialiste ne sont pas étrangères à cette situation ?

M. Yves Durand. Ce n'est pas le sujet.

M. Philippe Auberger. Si nous condamnons énergiquement par notre motion de censure les mesures que vous nous proposez, c'est d'abord parce que nous savons qu'il est tout à fait inopportun d'accroître encore le poids de nos prélèvements obligatoires.

M. Henri Emmanuelli. Ce n'est pas même un deuxième couteau, c'est un canif !

M. Philippe Auberger. Madame le Premier ministre, vous qui êtes chargée de préparer la France aux prochaines échéances européennes et, en particulier, à l'avènement du

marché unique, vous avez certainement relevé que le taux de nos prélèvements est déjà l'un des plus élevés d'Europe, nettement plus élevé que celui de nos principaux concurrents, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, notamment. Ne vous étiez-vous pas d'ailleurs engagée, il y a à peine trois semaines, à ne pas l'augmenter ? Comment, dès lors, accepter ces nouveaux prélèvements qui vont peser lourdement sur les consommateurs en 1991, et, plus encore, en 1992, lorsque les mesures produiront leur plein effet ?

Leur injustice est patente - je pense en particulier à l'augmentation de la T.V.A. appliquée à certains produits ou à certains services. Elles vont, en effet, toucher de plein fouet certaines professions particulièrement fragiles, comme l'horticulture ou les agences de voyage, et amputer d'autant le pouvoir d'achat des consommateurs, alors même que maintes catégories sociales sont, à juste titre, inquiètes, comme les récents mouvements sociaux le montrent. Enfin, elles vont entraîner des hausses de prix inopportunes, alors que nous venons de faire un effort important de maîtrise de l'inflation. N'aviez-vous d'ailleurs pas déclaré vous-même sur les ondes il y a peu de temps, que vous étiez opposée, par principe, à toute augmentation de la fiscalité indirecte ?

Je sais bien que l'on tente d'invoquer, pour justifier ces mesures, la nécessité de l'harmonisation fiscale européenne. Permettez-moi de vous le dire, cette « justification » est une duperie. Comment, en effet, croire que le gouvernement français serait tenu de procéder sans délai à de telles augmentations de sa fiscalité alors qu'il ne s'agit, en vérité, que de projets communautaires et qu'aucun autre pays européen n'a manifesté jusqu'à présent une telle hâte ? Comment admettre qu'il faille procéder sans délai à de telles hausses alors que, par ailleurs, des baisses tout aussi nécessaires sont prévues et qu'elles sont reportées à plus tard ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Madame le Premier ministre, vous qui vous montrez à juste titre soucieuse d'éviter toute distorsion excessive vis-à-vis de notre principal partenaire et concurrent, l'Allemagne, n'avez-vous pas remarqué que ce pays n'a pas de taux majoré de T.V.A. et que son taux normal est beaucoup plus faible que le taux normal français ? Ne serait-il donc pas plus opportun et plus urgent de procéder à un rapprochement d'ensemble de ces taux ?

D'autres mesures de votre projet de loi nous paraissent tout aussi contestables. Tel est le cas, d'abord, de l'attaque en règle et quelque peu théâtrale à laquelle nous avons assisté de la part de votre ministre du budget sur l'utilisation du 1^{er} p. 100 destiné au logement. Cela nous est apparu à la fois comme excessif et démagogique.

M. Michel Charasse, ministre délégué au budget. L'inspection des finances est démagogique !

M. Philippe Auberger. Il est certain que les mesures proposées ont un caractère antisocial.

Le nombre des logements sociaux construits chaque année dans notre pays est en diminution constante depuis dix ans, en dépit des promesses maintes fois réitérées. Cette situation est l'une des causes essentielles de la surpopulation et du malaise des banlieues, du développement de l'insécurité et de l'intolérance face à l'immigration. Comment, dès lors, admettre que l'on diminue encore les ressources financières indispensables à la construction de ces logements ?

Une nouvelle fois, les collectivités locales font l'objet d'une attaque en règle visant leurs ressources.

M. Francis Delattre. Eh oui !

M. Philippe Auberger. Il s'en est même fallu de peu que l'on ne diminue, en cours d'année, le produit de la taxe locale d'électricité qui leur est affectée.

Quand donc va-t-on renoncer, une fois pour toutes, à ces pratiques qui consistent à chercher systématiquement à répercuter les difficultés budgétaires de l'Etat sur les collectivités locales et à vouloir leur faire endosser une partie de l'impopularité des augmentations d'impôt ?

M. Yves Durand. Combien y a-t-il de H.L.M. à Neuilly ?

M. Philippe Auberger. Enfin, au détour d'un amendement à ce projet de loi, vous avez accepté de confirmer l'application, à compter du 1^{er} janvier 1992, de la nouvelle taxe départementale d'habitation calculée à partir du revenu. Ce

faisant, vous avez montré une belle constance, pour ne pas dire un bel entêtement, digne d'un exemple récent outre-Manche, qui fut funeste à son auteur.

Comment, en effet, admettre qu'il soit nécessaire d'instituer un nouvel impôt sur le revenu alors que nous avons déjà l'impôt normal et la contribution sociale généralisée ? Croit-on vraiment améliorer les vertus de cet impôt en en multipliant les formes ? Est-ce vraiment le seul moyen d'en modifier l'assiette et de la rendre plus juste ?

D'après les études produites par le ministère de l'économie et des finances, les injustices de la taxe actuelle ne vont pas disparaître. Elles seront seulement déplacées, au détriment essentiellement des jeunes, célibataires, sans charges de famille, mais gagnant moins de 100 000 francs de revenu annuel. Est-ce vraiment ceux-ci que l'on entend viser ?

Il suffisait de constater, lors de nos débats, le peu d'empressement du ministre du budget pour une telle réforme et son appel à l'aide pour, le moment venu, expliquer cette réforme au pays, pour comprendre que les quelque activistes du parti socialiste promoteurs de cette réforme ont mis le Gouvernement dans un réel embarras. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et l'Union pour la démocratie française.*)

M. Philippe Legras. Mme le Premier ministre va s'imposer !

M. Philippe Auberger. Par notre motion de censure, madame le Premier ministre, nous n'entendons pas dénoncer seulement la dérive de la politique économique et financière, pour grave et inquiétante qu'elle soit ; nous voulons aussi stigmatiser le déficit croissant de l'action gouvernementale, tant sur le plan social que sur le plan politique. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et l'Union pour la démocratie française.*)

Trois problèmes sociaux aigus préoccupent, à juste titre, nos concitoyens : la montée du chômage, l'avenir de notre système de santé, le mal-vivre et l'insécurité dans les banlieues. Or le Gouvernement semble incapable de les maîtriser.

M. Bernard Pons. Il ne semble pas incapable, il l'est !

M. Philippe Auberger. Certes, nous vous avons bien entendu, madame le Premier ministre, affirmer que vous faisiez de la lutte contre le chômage votre priorité. Mais le gouvernement précédent, auquel vous apparteniez, avait déjà pris le même engagement, avec le succès que l'on sait : mois après mois, on assiste à la montée inexorable du nombre des demandeurs d'emplois, de telle sorte qu'aujourd'hui, nous avons, en matière de chômage, la situation la plus dramatique de tous les grands pays industrialisés, à l'exception de l'Italie.

Il n'est donc plus temps de philosopher ou de faire des déclarations d'intention : il vous faut, désormais, agir et agir vite, car le temps presse.

Certes, dans votre déclaration de politique générale, une idée concrète a bien émergé de vos propos : remettre à l'honneur et développer l'apprentissage. Il est, en effet, indispensable de donner aux jeunes qui le souhaitent la possibilité d'acquiescer, très tôt, une formation pratique qui puisse déboucher sur un emploi effectif plutôt que de les obliger à rester trop longtemps dans un système éducatif qui ne convient ni à leurs besoins ni à leurs aspirations.

Cependant, vous le savez, il est vain d'attendre des progrès dans le domaine de la formation mieux que des effets à long terme sur l'emploi. Il convient donc d'envisager d'urgence des mesures énergiques à l'effet plus immédiat. Nous les attendons, madame le Premier ministre, de votre gouvernement.

M. Bernard Pons. On risque d'attendre longtemps !

M. Philippe Auberger. Ainsi, le développement de l'emploi passe par des mesures concrètes de soutien à l'investissement.

Vous devez donc réagir et prendre, sans délai, des mesures afin d'aider les entreprises à accroître leurs fonds propres et à compenser les effets du haut niveau des taux d'intérêt. Qu'attendez-vous pour agir dans ce domaine ?

Chacun le sait, le principal obstacle à la création d'emplois et à l'embauche reste le poids excessif des charges sociales supportées par les entreprises. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Yves Durand. C'est ringard !

M. Philippe Auberger. Pourquoi n'envisagez-vous pas d'alléger systématiquement les charges supportées par les entreprises lors de leurs nouvelles embauches ?

M. Henri Emmanuelli. Par quelles mesures comblez-vous le manque à gagner ?

M. Philippe Auberger. Ne vaut-il pas mieux aider les entreprises à créer des emplois plutôt que d'indemniser des chômeurs ou de les orienter vers des stages parkings qui n'offrent pas d'espoir réel d'insertion ultérieure ?

M. Philippe Legras. C'est une vraie question !

M. Philippe Auberger. De même, l'allègement des charges supportées lors de l'embauche d'aides familiales ou d'aides pour les personnes âgées devrait être beaucoup moins restrictif qu'il ne l'est actuellement.

Le secteur de la santé se trouve également frappé par une crise grave. La manifestation des professionnels qui a eu lieu à Paris la semaine dernière témoigne de l'ampleur du malaise.

Certes, le gouvernement de votre prédécesseur porte une lourde responsabilité dans la mesure où il aurait dû prendre très vite les mesures qui s'imposaient face à l'emballement de la consommation médicale. Ses hésitations et ses atermoiements sont graves de conséquences. Il avait reçu du gouvernement de Jacques Chirac des comptes d'assurance maladie en large excédent ; il vous a laissé ces mêmes comptes avec un déficit énorme.

Toutefois, au delà des seuls comptes, l'important est de mieux connaître l'incidence, pour le malade, des mesures que votre gouvernement vient d'arrêter. Une première chose est certaine : l'augmentation de la cotisation d'assurance maladie va amputer son pouvoir d'achat, ce qui est en contradiction formelle avec l'assurance que vous aviez donnée, devant nous, de ne pas accroître les prélèvements obligatoires. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Robert-André Vivien. C'est exact !

M. Philippe Auberger. Ensuite, les mesures dites d'économies qui ont été annoncées risquent de se traduire par une limitation, voire par un rationnement des soins, vraisemblablement même par une paupérisation de la médecine conventionnée, à l'instar de ce que l'on constate déjà dans les hôpitaux publics.

M. Bernard Pons. Tout à fait !

M. Philippe Auberger. N'y a-t-il pas là une source d'injustices flagrantes, un formidable risque d'accroissement des inégalités ? Le Gouvernement a-t-il les moyens d'éviter un tel écueil ?

M. Eric Raoult. Non !

M. Philippe Auberger. Le moins que l'on puisse dire est que si ces dangers sont bien réels, vos projets pour tenter de les éviter paraissent, eux, bien nébuleux.

Enfin, nos concitoyens sont, à juste titre, très préoccupés par l'évolution actuelle des banlieues, le développement, dans celles-ci, du mal-vivre, de la violence et de l'insécurité. Or force est de reconnaître que la réponse que vous avez faite, mercredi dernier, à la question que vous posait Jacques Chirac à propos du drame de Mantes-la-Jolie, n'était, ni dans le ton ni sur le fond, celle que nous étions en droit d'espérer.

Certes, il est nécessaire de dégager des moyens supplémentaires afin de rénover et d'humaniser les logements, de créer de nouveaux équipements et de développer les capacités des structures d'accueil, mais cela n'est pas suffisant et va demander du temps, alors que la situation, elle, ne peut attendre. Elle est devenue explosive.

Il vous faut donc, dès à présent, veiller à ce que les responsables de l'Etat, en particulier dans la police et la justice, puissent exercer convenablement leur mission et assurer, avec toute la fermeté et l'autorité désirables, la sécurité des personnes et des biens. Les mesures récemment arrêtées par votre gouvernement sont loin de nous donner toutes garanties et tous apaisements à cet égard.

Il est indispensable de redonner d'urgence confiance et moral à l'ensemble des personnels de l'Etat en fonctions dans les banlieues. Ils ont à faire face à une tâche très lourde et ingrate, parfois au péril de leur vie. Cela est de votre responsabilité, de votre seule responsabilité.

La France ne souffre pas seulement de son déficit budgétaire ou de son déficit social ; elle souffre aussi d'avoir un Gouvernement constitué sur une base politique étroite et précaire. Cela est apparu en toute clarté une fois le conflit du Golfe achevé, lorsque le climat politique s'est détérioré rapidement à la faveur de l'apparition des affaires, affaires auxquelles votre parti et votre garde des sceaux n'étaient pas étrangers.

Ce climat est dangereux dans la mesure où il conduit un nombre croissant de nos concitoyens à se désintéresser de la conduite des affaires publiques.

Il y avait un moyen simple, clair, efficace, de remédier à cette situation : tenir compte du fait que la majorité relative était désormais trop affaiblie et la renvoyer devant les électeurs. Le Président de la République en a jugé différemment. Il est vrai que les résultats des élections partielles, égrenés semaine après semaine et, tout récemment, le faible score obtenu par M. Chevènement, montrent à l'envi que le pari aurait été risqué, très risqué. Mais, en démocratie, faut-il avoir peur du verdict des urnes ?

Dans cette conjoncture, votre nomination devait, madame le Premier ministre, donner un coup de fouet, un élan nouveau, mais pour qu'elle ne fût pas un événement sans lendemain, encore fallait-il savoir sur quelles forces vous comptiez vous appuyer pour gouverner. A cet égard, votre déclaration de politique générale est fort elliptique : « Je m'appuierai sur l'ensemble des forces de notre pays [...] Je rechercherai avec vous les majorités les plus larges. »

En réalité, votre majorité ne s'est pas trouvée élargie, mais plutôt rétrécie par rapport à celle de votre prédécesseur, qui était déjà plutôt étroite. En effet votre nomination n'a pas fait plaisir à tous vos amis du parti socialiste et la façon quelque peu cavalière avec laquelle fut remercié votre prédécesseur et furent évincés nombre de ministres rocardiens...

M. Eric Raoult. Sans indemnités de licenciement !

M. Philippe Auberger. ... laissera sûrement quelques traces.

Vous avez également écarté de votre gouvernement la plupart des ministres dits d'ouverture ou ceux issus de la société civile.

M. Francis Delattre. C'est normal ! Les entreprises en difficulté licencient les derniers arrivés !

M. Philippe Auberger. Ils étaient pourtant censés élargir votre majorité vers le centre. Désormais, vous n'avez donc plus le choix : il vous faut gouverner avec l'appui ou, au moins, l'abstention bienveillante du parti communiste.

M. Eric Raoult. Eh oui !

M. Philippe Auberger. Deux signes à cet égard ne trompent pas : le récent tête-à-tête entre M. Marchais et M. Mauroy, entouré d'une certaine publicité et l'éventualité d'un changement du mode de scrutin.

Ainsi, désormais, votre avenir, l'avenir de votre gouvernement ne dépendent plus de vous, ni du seul Président de la République. Ils dépendent tout autant du bon vouloir du parti communiste. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mme Muguette Jacquaint. Merci !

M. Robert Pandraud. En attendant Saint-Petersbourg !

M. le président. Mes chers collègues, voulez-vous contenir un instant cette passion que je sens débordante ? (*Sourires.*)

M. Philippe Auberger. Il peut, ce soir, vous censurer comme il l'a fait pour le gouvernement de votre prédécesseur à propos de la contribution sociale généralisée. Il peut choisir d'attendre un moment, un sujet qui lui paraîtra plus propice, en fonction de ses seuls intérêts et de sa seule stratégie. Désormais, vous êtes dans une position encore plus dépendante que celle du gouvernement auquel vous apparteniez entre 1981 et 1984, époque pour laquelle vous éprouvez, semble-t-il, quelque nostalgie.

Quelle sera donc l'issue de cette motion de censure ? C'est au parti communiste d'en décider, mais en ce qui concerne le fond des mesures qui nous sont proposées, le doute n'est pas permis : les discussions de la semaine dernière ont amplement montré que les députés communistes étaient foncièrement hostiles aux principales mesures du projet, qu'il s'agisse des majorations de T.V.A., de la diminution du l. p. 100 du logement social ou de l'introduction du revenu dans le calcul de la taxe d'habitation départementale.

M. Bernard Pons. Ils sont hostiles aux mesures, mais ils les approuvent !

M. Eric Raoult. Ils se couchent !

Mme Muguette Jacquaint. Vous, vous êtes pour et vous votez contre !

M. Bernard Pons. Les travailleurs apprécieront !

M. Philippe Auberger. D'ailleurs, s'il en avait été autrement, le ministre du budget n'aurait pas été obligé de demander, dès le début de la discussion, la réserve des articles et vous n'auriez pas été contrainte d'engager votre responsabilité sur un vote bloqué de l'ensemble.

Pour l'issue de cette motion de censure, la question est donc de savoir si le groupe communiste va décider de mettre son vote sur l'ensemble en accord avec sa position sur chacun des points particuliers.

M. Bernard Pons. Bien sûr que non ! Il ne la votera pas !

M. Philippe Auberger. S'il ne le fait pas, il sera clair, alors, qu'il accepte implicitement l'application de mesures qu'il n'a pas votées et auxquelles il pouvait s'opposer.

M. Eric Raoult. Les travailleurs apprécieront !

M. Robert Pandraud. Nous le leur dirons !

M. Philippe Auberger. Cela signifie qu'il place le soutien politique, même s'il est provisoire, qu'il apporte au Gouvernement au-dessus des effets immédiats et certains de ces mesures sur les conditions de vie des Français, en particulier de ceux qui travaillent. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre. - Exclamations sur les bancs des groupes socialiste et communiste.*)

M. Henri Emmanuelli. C'est long, c'est trop long !

M. Louis Pierno. Vous n'êtes pas crédible !

M. Philippe Auberger. Certains, ici ou là, s'interrogent sur le bien-fondé d'une motion de censure dont il n'est pas sûr qu'elle soit adoptée. Nous estimons, pour notre part, qu'il aurait été souhaitable de pouvoir nous prononcer par un vote à l'issue de votre déclaration de politique générale, mais puisque cela n'a pas été possible, aujourd'hui nous ne pouvons laisser passer un ensemble de mesures qui vont gravement affecter la vie de nos concitoyens.

M. Robert Pandraud et M. Eric Raoult. Des travailleurs !

Dès lors, le dépôt et le vote d'une motion de censure s'imposaient puisqu'ils sont, pour nous, le seul moyen d'amener chacun, dans cette assemblée, à prendre, en toute clarté, ses responsabilités. Ce débat est utile, nécessaire. (« Non ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.) Il est même indispensable dès lors qu'il met en évidence de quels soutiens politiques dispose le Gouvernement.

Eh bien, mes chers collègues, je souhaite que tombe ce soir de notre débat une brillante, une étincelante, une éblouissante clarté.

M. Yves Durand. C'est mal parti !

M. Philippe Auberger. Alors assurément, celui-ci n'aura pas été inutile. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. le président. J'invite les orateurs suivants à respecter leur temps de parole, encore plus strictement, s'il est possible, que M. Auberger.

La parole est à M. Pierre Mauroy.

M. Robert Pandraud. Voilà un Opinel, monsieur Emmanuelli !

M. Henri Emmanuelli. C'est M. Auberger qui était à peine un canif !

M. Gabriel Kasperoït. Monsieur le président, rappelez à l'ordre la minorité socialiste !

M. le président. Monsieur Pandraud, monsieur Emmanuelli, vous pouvez échanger des propos, mais pas ici !

M. Robert Pandraud. Je plaisantais !

M. le président. Seul M. Mauroy a la parole.

M. Pierre Mauroy. Monsieur le président, madame le Premier ministre, mes chers collègues, ...

M. Robert-André Vivien. Prenez un air allégre !

M. Pierre Mauroy. ... quelle hâte ! En déposant une motion de censure un mois seulement après l'entrée en fonctions du Gouvernement, l'opposition témoigne d'une impatience injustifiée, mais elle dévoile surtout sa volonté d'esquiver le débat de fond. (*Murmures sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Robert-André Vivien. Il est catastrophé !

M. Pierre Mauroy. Jamais encore, mesdames, messieurs les députés, sous la V^e République un texte de cette nature n'avait eu les honneurs d'une tentative de censure. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Patrick Ollier. Les Français s'impatientent !

M. Eric Raoult. Il n'y a jamais eu de textes de cette nature !

M. Pierre Mauroy. Faut-il préciser qu'il comporte des dispositions essentiellement techniques, correspondant à un souci de bonne gestion et d'économies (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République...*)

M. Eric Raoult. C'est un bric-à-brac financier !

M. Pierre Mauroy. ... que tout gouvernement responsable se devait de prendre dans l'attente du retour de la croissance. (*« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Gabriel Kasperoït. C'est le contribuable qui va faire des économies car il n'aura plus rien à dépenser !

M. Pierre Mauroy. Par ce projet de loi, il est mis fin à des organismes désuets et nous nous en félicitons. Il est heureux aussi que disparaissent des anomalies aboutissant à bloquer des fonds publics dans des trésoreries où ils ne servent à rien. Le groupe socialiste encouragera toujours le Gouvernement dans cette gestion rigoureuse de l'argent public.

M. Gabriel Kasperoït. Ce n'est pas vrai, vous dépensez à tout va !

M. Pierre Mauroy. Je vous pose la question, mesdames, messieurs les députés : une hausse de la T.V.A. sur l'horticulture appelle-t-elle nécessairement une motion de censure ? (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Philippe Legras. Les professionnels apprécieront !

M. Patrick Ollier. C'est la fleur qui cache le bouquet !

M. Robert Pandraud. Dites-le avec des fleurs !

M. Philippe Legras. La rose va augmenter de 15 p. 100 !

M. Pierre Mauroy. Nul n'ignore que ces hausses répondent à des engagements européens pris dans la perspective du grand marché européen de 1993, comme la baisse de la T.V.A. sur l'automobile opérée à l'automne dernier dans un but d'harmonisation de notre fiscalité indirecte. Faire silence sur les baisses et s'indigner des hausses, alors que les deux mouvements forment un tout, n'est-ce pas pratiquer un jeu trop facile qui n'est pas digne d'un débat parlementaire ? (*Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Robert Pandraud. Les roses vont se faner !

M. Pierre Mauroy. Surtout lorsque l'on sait que, d'ici à 1993, de nouvelles baisses de T.V.A. interviendront pour que notre contrat soit pleinement rempli.

M. Philippe Legras. Il fallait tout faire en même temps, monsieur Mauroy !

M. Pierre Mauroy. Les socialistes savent adopter la culture de l'effort chaque fois que la situation l'exige. Dans le monde actuel la croissance est indissociable d'une économie saine. En prenant rapidement les mesures adaptées nous donnons à nos entreprises les moyens d'être mieux armées face à la concurrence internationale ; nous leur donnons la chance de profiter pleinement de la reprise à venir.

M. Robert-André Vivien. Ce n'est pas vrai !

M. Pierre Mauroy. Tel est le sens de l'effort que nous demandons par ailleurs aux Français, conscients que nous n'avons pas le droit de les tromper. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Francis Delattre. C'est un scoop !

M. Gabriel Kasperoït. Vous ne lisez pas les journaux ! Vous n'êtes donc pas au courant de la situation ?

M. Pierre Mauroy. C'est ce contexte que l'opposition veut exploiter en lançant l'offensive contre le Gouvernement à un moment qui n'est pas facile. S'il est de bonne tactique de s'en prendre à un gouvernement qui fait face à un climat économique morose, votre précipitation, mesdames, messieurs, n'est pas conforme à l'intérêt du pays.

M. Henri Cuq. Votre bateau ne flotte pas, il prend l'eau !

M. Pierre Mauroy. Ayons au moins le courage de dire aux Français que nous n'aurions pas à débattre ici de mesures d'économie sans la dépression apparue avant la guerre du Golfe et que celle-ci n'a fait qu'amplifier.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Eh oui !

M. Robert-André Vivien. C'est inexact !

M. Henri Cuq. Vous plaisantez !

M. Pierre Mauroy. Ayons la lucidité de reconnaître que cette crise n'est pas pour l'essentiel nationale, mais mondiale.

Pour l'instant cette crise n'a absolument pas gêné l'assainissement en cours de notre économie. Je rappelle que notre inflation sera cette année équivalente, voire peut-être inférieure à celle de l'Allemagne.

Ainsi, même de votre point de vue, il est bien tôt pour juger et condamner. Ce débat, d'ailleurs, nous ne l'esquiverons pas, même si le texte de votre motion de censure n'en clarifie nullement le contenu ; il mélange en effet des préoccupations trop éparpillées pour dégager une réalité politique.

M. Robert Pandraud. Comme le projet !

M. Pierre Mauroy. Retenons cependant quelques thèmes, afin de faire de cette séance au Parlement au moins un moment d'explication et de clarté.

Une fois encore, vous instruisez le procès des prélèvements obligatoires. Cette question mérite d'être abordée sans esprit de système, sinon nous dériverions vers des polémiques stériles. En tout cas, mesdames, messieurs de l'opposition, vous êtes bien les derniers à pouvoir jouer les procureurs, car si nul ne sait quel est le niveau idéal des prélèvements obligatoires, nous savons tous comment ils ont évolué depuis vingt ans.

Nous connaissons tous la phrase de M. Giscard d'Estaing : « Au-delà de 40 p. 100, c'est le socialisme ». Eh bien, dès 1977, M. Giscard d'Estaing entrait dans le socialisme ! (*Protestations sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Nous savons comment M. Chirac, après avoir affirmé que « les Français travaillent un jour sur deux pour l'Etat », après avoir promis de réduire ces prélèvements d'un point par an pendant dix ans, a finalement battu des records toujours inégalés avec 44,7 p. 100 en 1987.

M. Bernard Pons. C'est faux !

M. Henri Cuq. C'est dérisoire !

M. Pierre Mauroy. Oh ! certes, vous avez diminué quelques impôts : l'impôt sur la fortune que vous avez fait disparaître, la T.V.A. sur les hôtels de luxe et même l'impôt sur les plus-values réalisées lors de la vente des chevaux de course.

M. Eric Raoult. Et les deux millions de foyers fiscaux exonérés !

M. Pierre Mauroy. Je laisse chacun juge d'autant que, nous, nous avons non seulement stabilisé, mais même légèrement diminué le niveau de ces prélèvements obligatoires.

M. Philippe Legras. Les électeurs jugeront !

M. Pierre Mauroy. Oui, d'ailleurs, depuis longtemps, ils ont jugé et c'est bien la raison pour laquelle vous vous trouvez sur les bancs de l'opposition (*Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française*) et vous y resterez surtout en jouant les aboyeurs comme aujourd'hui ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Philippe Vasseur. Rendez-vous en 1992 dans le Nord - Pas-de-Calais !

M. Eric Raoult. Nous verrons dans le Nord !

M. Henri Cuq. A Lille !

M. Pierre Mauroy. Je répète que nous avons non seulement stabilisé, mais même légèrement diminué le niveau de ces prélèvements obligatoires.

M. Eric Raoult. « Légèrement » !

M. Pierre Mauroy. C'est l'expression de la vérité, et je le dis pour la télévision, alors que ces messieurs de l'opposition ne cessent de s'exciter !

Vous comprendrez que je me méfie des arguments prétendument définitifs sur ce sujet, l'important, à mon sens, étant moins le niveau de ces prélèvements que la juste répartition de l'effort et l'utilisation des fonds prélevés ; ou, alors, il faut dire clairement si vous considérez que l'effort consenti en faveur de l'éducation, en faveur de la défense, en faveur de la sécurité, en faveur de la justice, en faveur des villes, en faveur de la solidarité est excessif.

M. Henri Cuq. C'est la faillite !

M. Pierre Mauroy. Si vous préconisez une baisse plus accentuée des prélèvements obligatoires, ne réclamez pas, mesdames, messieurs les députés de l'opposition, comme vous le faites, une hausse des dépenses militaires, une augmentation du nombre des policiers dans les banlieues, un effort accru en faveur de l'agriculture.

M. Patrick Ollier. Il faut savoir faire un budget !

M. Bernard Pons. Vous dites n'importe quoi ! C'est inquiétant.

M. Philippe Legras. On peut dépenser mieux, et vous dépensez mal !

M. Pierre Mauroy. Il ne faudrait pas non plus jouer avec les statistiques. Comparons ce qui est comparable !

M. Eric Raoult. Il n'est pas bon !

M. Pierre Mauroy. Vous ne donnez même pas l'occasion de dire que vous êtes bon : vous ne montez jamais à cette tribune. Dès lors, taisez-vous, je vous en prie ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Patrick Ollier. Vous n'êtes jamais dans l'hémicycle pour l'écouter !

M. Pierre Mauroy. De telles interventions caractérisent la médiocrité ! (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Eric Raoult. Touché !

M. Pierre Mauroy. Si vous ne suivez pas ce débat, ce n'était pas la peine de déposer une motion de censure !

M. Patrick Ollier. Provocateur !

M. Pierre Mauroy. Comment ignorer que, dans certains pays, la protection sociale repose sur l'assurance individuelle alors qu'elle est assise chez nous sur la solidarité nationale ? Le rapport du sénateur Fourcade nous montre d'ailleurs qu'il ne fait pas bon être malade aux Etats-Unis quand on n'a pas des revenus élevés.

Quel est le sens de l'effort demandé aux Français ? En matière de sécurité sociale, nous disposons de l'un des meilleurs systèmes au monde.

M. Philippe Legras. Oui !

M. Pierre Mauroy. Et nous, nous refusons de le démanteler et de le remplacer par un système d'assurance privée.

M. Philippe Legras. C'est pourtant ce que vous faites !

M. Pierre Mauroy. En cette matière, prendre des risques serait coupable.

Nous y tenons tellement que nous disons ceci aux Français : en matière de sécurité sociale, la menace la plus lourde qui pèse sur les régimes sociaux, c'est l'immobilisme !

M. Bernard Pons et M. Philippe Legras. C'est le socialisme !

M. Pierre Mauroy. Le remède le plus sûr c'est la recherche d'une qualité de soins sans cesse améliorée au meilleur coût et à niveau de protection constant.

M. Philippe Legras. Ce n'est pas là où on va !

M. Pierre Mauroy. Et le risque le plus absolu serait que la droite revienne au pouvoir, ce qu'on ne connaîtra pas.

M. Philippe Vasseur. En tripatouillant le mode de scrutin !

M. Pierre Mauroy. La maîtrise des dépenses de santé est indispensable à la survie du système. Elle est en quelque sorte la rançon de la réussite de notre sécurité sociale. Celle-ci doit être concertée et rigoureuse.

M. Philippe Legras. Concertée avec qui ?

M. Pierre Mauroy. Nous nous y employons. Il est souhaitable qu'une discussion s'ouvre entre l'État et les caisses afin que soit mieux définie la responsabilité respective des uns et des autres.

M. Philippe Legras. Parlons-en !

M. Pierre Mauroy. Car les dépenses de santé - on l'oublie trop souvent - ont pour contrepartie les revenus des professions médicales ou paramédicales, qui ont, pour la plupart, beaucoup augmenté dans la dernière période. Est-il abusif de demander à ces dernières un effort de solidarité semblable à celui que fournissent les salariés de ce pays ?

M. Eric Raoult. Comment peut-on être « mauroyiste » ?

M. Pierre Mauroy. Cette réflexion à moyen terme, que nous avons engagée, porte aussi sur la répartition de la charge du financement. En instituant la contribution sociale généralisée, nous avons répondu à cette préoccupation. Et répondu sans doute de la même meilleure manière, si j'en crois la surprenante conversion de ses plus impitoyables détracteurs d'hier qui nous reprochent aujourd'hui de ne pas avoir utilisé la C.S.G.

M. Jean Auroux. Si nous l'avions fait, ils auraient dit le contraire !

M. Pierre Mauroy. Si nous en avons écarté l'utilisation, c'est précisément parce que nous y voyons l'outil d'une réforme structurelle du financement social : elle allège la charge des uns ; elle assujettit de manière plus équitable d'autres catégories - notamment les retraités à revenus élevés. En présentant ce texte au Parlement, les socialistes ont pris un engagement de mise en œuvre progressive. Cela nous conduisait à ne pas relever le taux pendant une année. Cet engagement, nous le respectons. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Philippe Legras. Les Français ne perdent rien pour attendre !

M. Pierre Mauroy. Dans la mesure où l'institution de la C.S.G. constituait un moyen d'accorder un avantage aux bas salaires, nous souhaitons que le Gouvernement en tire les conséquences à l'occasion des décisions concernant le relèvement du S.M.I.C. Les engagements pris lors du lancement de la négociation par branches sur les bas salaires doivent être tenus. En tous cas, les socialistes y tiennent.

Reste le débat concernant le prélèvement sur les entreprises. En 1982, mon gouvernement avait pris l'engagement de ne plus augmenter les cotisations patronales. Cet engagement a été tenu, au point que, depuis lors, le taux de la cotisation maladie a sensiblement décrû pour les entreprises. Le

Gouvernement a décidé de prolonger cette politique en raison de l'impératif industriel qui est le sien. Là encore, nous respectons nos engagements.

Mais que tout soit clair sur la réalité de cette politique à la fois économique et sociale ! Les conditions de productivité des entreprises françaises par rapport à leurs homologues étrangères se trouvent désormais rétablies. Les entreprises supportent en effet des cotisations sociales un peu plus élevées, des prélèvements fiscaux très comparables, des salaires plus faibles et, au total, une harmonisation des conditions de la concurrence. Un récent rapport du Conseil économique et social en témoigne d'ailleurs.

Madame le Premier ministre, si vous voulez mobiliser les Français autour de l'effort industriel, il faut...

M. Eric Raoult. Partir !

M. Pierre Mauroy. ... rompre clairement avec cette logique qui transparait une fois encore dans un récent rapport de l'O.C.D.E. Nous devons éviter d'opposer avantages sociaux et compétitivité surtout lorsqu'il s'agit d'une institution comme le S.M.I.C. et je me félicite que le ministre du travail se soit clairement expliqué à ce sujet lors des questions d'actualité. Notre modèle n'est pas Taïwan. N'imaginons pas que nous pourrions répondre au défi japonais, au défi allemand par une indexation par le bas de notre protection sociale.

M. Jacques Mahéas. Très bien !

M. Pierre Mauroy. Une politique ambitieuse de créativité industrielle n'est pas incompatible avec une politique de garantie sociale. L'une est même la condition de l'autre. On ne garantira l'équilibre de notre sécurité sociale, la pérennité de nos systèmes de retraite, l'efficacité de notre formation professionnelle que par un nouvel élan économique, mais ce dernier ne peut-être obtenu sans une adhésion forte à un modèle social digne de l'Etat développé que nous représentons, digne aussi - est-il besoin de la souligner ? - de nos convictions.

M. Francis Delattre. Elles sont mouvantes !

M. Pierre Mauroy. C'est pourquoi il est vain et dangereux, de la part de l'opposition de s'en tenir à une critique simpliste du niveau des prélèvements obligatoires. Il est facile en la matière de tout caricaturer. Ainsi, pour nous, réformer la fiscalité, ce n'est pas créer un impôt de plus, c'est rendre l'impôt plus juste. (*Rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*) Je l'ai dit à propos de la contribution sociale généralisée qui s'est substituée - il faut le souligner une fois encore - à d'autres modes de financement, substituée et non pas surajoutée.

La même remarque s'impose à propos de la taxe d'habitation. Tout le monde s'accorde à dire que notre fiscalité locale cumule les injustices.

M. Francis Delattre. C'est sûr !

M. Pierre Mauroy. Injustice entre les collectivités locales : il y a des communes riches et des communes pauvres, ...

M. Robert-André Vivien. Les bien gérées et les mal gérées ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Pierre Mauroy. ... des communes qui font face à d'immenses besoins, d'autres plus favorisées. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Eric Raoult. C'est du pipeau !

M. Pierre Mauroy. Nous avons commencé à répondre avec la dotation de solidarité urbaine. Là encore, nous avons respecté notre engagement et œuvré pour davantage de justice sociale, cette justice sociale que, vous, vous ne voulez pas. (*Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Henri Cuq. C'est bien triste !

M. Eric Raoult. Démago !

M. Pierre Mauroy. Injustice entre les catégories sociales : la taxe d'habitation n'était pas jusqu'à présent fondée sur le revenu. Elle le sera à l'avenir pour une part, la part départementale. Certes, la répartition de la charge entre nos concitoyens sera différente, ...

M. Eric Raoult. Vous n'êtes pas tous d'accord !

M. Pierre Mauroy. ... mais un nouveau mode de calcul n'est pas un nouvel impôt.

M. Jean Auroux. Très juste !

M. Pierre Mauroy. Là encore, nous respectons un engagement de meilleure répartition et donc de justice sociale. Mais de la justice sociale, vous n'en voulez pas.

M. Henri Cuq. Demandez à ceux qui paient !

M. Pierre Mauroy. Il est difficile, en effet, de réformer la société française. En combattant, comme le fait l'opposition, votre tentative de modifier le financement de la protection sociale, madame le Premier ministre, en travestissant nos intentions en matière de fiscalité locale, l'opposition témoigne d'un aveuglement dangereux et très dangereux pour le pays.

Une opposition ne saurait se borner à critiquer. Les Français se rendront vite compte que si vous avez des commentaires et des critiques sur tout, vous n'avez de réponses sur presque rien.

Que répondez-vous à un gouvernement qui assume courageusement des mesures d'urgence, qui met l'accent sur le développement industriel, qui prend en charge le problème des qualifications ?

M. Eric Raoult. Il s'en fout plein les poches !

M. Pierre Mauroy. Que dites-vous ? Précisez !

M. Jacques Mahéas. Raoult dit toujours n'importe quoi !

M. Eric Raoult. Il s'agit du précédent gouvernement !

M. Pierre Mauroy. Vos paroles se retournent contre vous. Elles sont infâmes et indignes d'un honorable parlementaire. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Prenez garde de ne pas réveiller de vieux démons ! Vous n'avez pas de remède miracle contre l'insécurité. Vous n'avez pas de remède miracle contre le mal de vivre des banlieues. Vous n'avez pas de remède miracle contre la montée du chômage.

M. Bernard Pona. Vous, vous en avez ?

M. Pierre Mauroy. A partir des propositions du Gouvernement, une large confrontation doit être portée sur la place publique et si vous avez de sérieuses contre-propositions, autres que celles que vous faites dans les meetings ou dans les grands rassemblements comme celui d'hier, mesdames, messieurs de l'opposition, nous serions heureux de les examiner !

M. Robert-André Vivien. Occupez-vous de la Rue-de-Solférino ! Vous ne faites pas partie de ce gouvernement !

M. Pierre Mauroy. Avant des échéances électorales, même si elles sont encore lointaines, il est toujours tentant de caricaturer le débat.

M. Philippe Séguin. Vous avez du mal à résister à la tentation !

M. Pierre Mauroy. Il est toujours tentant de faire de l'Etat le bouc émissaire de tous les problèmes de la société. Et vous ne manquez pas de le faire. Les Français ne sont pourtant pas dupes. Vous n'emporterez pas la censure ici, mais vous obtiendrez encore moins la confiance des Français.

M. Philippe Legras. C'est à voir !

M. Pierre Mauroy. Madame le Premier ministre, votre tâche est certes difficile, mais votre volonté est désormais d'atteindre des objectifs ambitieux.

M. Robert-André Vivien. Dans vos remerciements, n'oubliez pas les communistes !

M. Pierre Mauroy. D'entrée de jeu, l'opposition ne vous laisse pas l'espace du débat ; elle tente de vous mener au combat.

Non seulement, votre gouvernement ne sera pas censuré, mais il trouvera dans l'échec de cette notion de censure, les conditions d'un nouvel élan. (*Rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Eric Raoult. Ça le fait sourire !

M. Pierre Mauroy. Nouvel élan avec la gauche, toute la gauche rassemblée. (*Applaudissements et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Bernard Pons. Enfin ! Voilà !

M. Patrick Ollier. C'est clair maintenant ! On voit à qui on a affaire !

M. Pierre Mauroy. Nouvel élan avec la majorité présidentielle ! Nouvel élan pour un septennat de réussite économique, mais aussi de réussite sociale.

Ce combat, madame le Premier ministre, nous sommes avec vous pour le conduire...

M. Robert-André Vivion. Méfiez-vous, madame le Premier ministre !

M. Pierre Mauroy. ... avec une politique qui réussit et réussira. Je ne doute pas que les mois qui viennent nous permettent de le démontrer avec éclat aux Français. Si en montant à cette tribune, j'avais eu quelques doutes, je n'en aurais plus après vous avoir entendus, mesdames, messieurs de l'opposition.

M. Eric Raoult. Nous non plus !

M. Pierre Mauroy. Au lieu de rester calmes comme des gens assurés d'une victoire, du moins d'une position favorable, permettez-moi de vous dire que vous vous êtes conduits comme ceux qui sont un peu sans espoir (*Rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*) et qui essaient de lancer des banderilles lorsqu'ils ont l'occasion d'un débat.

Voilà ce que je voulais dire. En tout cas, nous, nous voulons soutenir ce gouvernement. Je suis persuadé que, dans les prochains mois, nous l'emporterons. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Henri Cuq. En tout cas, le Gouvernement aura bien besoin d'être soutenu !

M. le président. La parole est à M. Philippe Vasseur.

M. Philippe Vasseur. Madame le Premier ministre, cette première motion de censure à laquelle vous êtes confronté va vous permettre de vérifier de quelle majorité vous disposez. Elle va vous permettre de démontrer que, en dépit des grognements ou des effets de tribune, l'ensemble de la gauche cautionne et soutient votre politique économique, car c'est bien de cela qu'il s'agit aujourd'hui !

M. Philippe Auberger. Et les socialistes s'en vont !

M. Eric Raoult. Les rats quittent le navire !

M. Philippe Vasseur. Ceux qui ne voteront pas la motion de censure approuveront non seulement les diverses dispositions d'ordre économique et financier, que vous voulez nous imposer, mais encore toute la gestion socialiste présente, passée et à venir. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République.*)

Mme Muguette Jacquaint et M. Louis Pierna. Mais non !

M. Philippe Vasseur. André Gide disait que le présent serait plein de tous les avenir si le passé n'y projetait déjà une histoire.

Eh bien, en dépit de l'heureuse parenthèse que nous avons connue entre 1986 et 1988, c'est l'histoire de dix années de socialisme qui se projette maintenant, pour aujourd'hui et pour demain.

D'ailleurs, vous le reconnaissez vous-même. Mieux ! Vous le revendiquez en placardant dans toute la France des affiches sur lesquelles vous avouez : « Il y a dix ans qu'on sème. »

M. Eric Raoult. Certains récoltent !

M. Philippe Vasseur. Il est vrai que la France récolte ce que vous avez semé depuis dix ans ! Une bonne partie de vos difficultés budgétaires vient du poids excessif des dettes que vous avez accumulées. La charge de la dette représente le deuxième budget civil de l'Etat. Dans la loi de finances, elle est inscrite pour plus de 150 milliards de francs, soit 11,8 p. 100 du budget général. Et le pourcentage définitif sera supérieur puisque M. Charasse, lui-même, nous a prévenus,

dans le débat de mardi dernier, que les dotations de la dette devront encore être ajustées. C'est là un élément fondamental du cercle vicieux dans lequel vous avez enfermé le budget de la France.

En 1980, l'année précédant l'arrivée de la gauche au pouvoir, la charge de la dette publique représentait 4,9 p. 100 du budget de l'Etat. Si vous l'aviez laissée à ce niveau, si vous n'aviez pas emprunté inconsidérément pour couvrir votre fuite en avant, vous n'auriez pas à payer cette année 150 milliards de francs, mais seulement 62.

M. Henri Emmanuelli. Oh !

M. Philippe Vasseur. Faites le compte : les 88 milliards supplémentaires que nous coûtent vos illusions payées à crédit sont supérieurs au déficit budgétaire.

M. Bernard Pons. Oui !

M. Philippe Vasseur. Si vous aviez mieux géré la France, vous disposeriez d'une marge de manœuvre qui pourrait vous éviter de prendre les dispositions que vous voulez imposer au moyen de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Henri Emmanuelli. Regardez l'Allemagne qui est gérée par vos amis !

M. Philippe Vasseur. Mais ce n'est là qu'un exemple. Et ce qui vient de se passer dans la période la plus récente prouve que, en dépit des apparences, vous manquez encore de rigueur ou, en tout cas, que vous manquez de rigueur au moment où il faudrait en avoir, ce qui est le plus grave. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Vous nous en avez fourni la démonstration lorsque vous avez repris la majorité en 1988.

M. Henri Emmanuelli. Pas repris, c'est le peuple qui nous l'a donnée !

M. Philippe Vasseur. Pendant deux années, entre 1986 et 1988, nous avons accompli un effort important pour redresser l'économie en maîtrisant les dépenses publiques, en réduisant les impôts et en nous attaquant à l'endettement. Cet effort avait évidemment besoin de temps pour donner ses fruits : le blé ne lève pas tout de suite après avoir été semé.

M. Henri Emmanuelli. Les Français en ont eu marre très vite !

M. Philippe Vasseur. Le temps nous a malheureusement manqué et c'est vous qui avez profité de la récolte.

C'est en partie - en partie seulement, il est vrai, car il y a eu aussi l'effet de la conjoncture internationale -, en grande partie grâce à l'action menée entre 1986 et 1988, que vous avez retrouvé il y a trois ans une économie en expansion. Et, grâce à la croissance de l'économie, vous avez encaissé depuis 1988 près ou plus - on ne sait pas encore très bien - de 200 milliards de francs de recettes fiscales supplémentaires.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Ben voyons !

M. Philippe Vasseur. Une telle manne était providentielle pour résorber plus vite le déficit budgétaire et l'endettement, pour réduire davantage les impôts. Vous l'avez fait un peu, mais vous avez surtout commis l'erreur de relancer les dépenses publiques.

Les dépenses publiques ont augmenté dans les trois lois de finances initiales qui ont été votées depuis 1988. Sans doute était-il nécessaire de revaloriser la situation matérielle de bien des catégories de fonctionnaires. Je suis tout à fait d'accord avec vous sur ce point. Mais il était inutile, déraisonnable de créer dans le même temps 30 000 postes budgétaires de plus dans la fonction publique.

M. Patrick Ollier. Eh oui !

M. Philippe Vasseur. Vous avez, une fois de plus, gaspillé la chance qui était offerte à la France. Vous êtes à nouveau tombés dans l'irréalisme et dans l'illusion qui ont abouti à l'impasse dans laquelle vous vous trouvez aujourd'hui. Vous le voyez, la crise vient de loin, mais vous l'avez précipitée avec votre budget pour 1991, celui dont nous discutons présentement.

Quand vous nous dites que vos difficultés ont été provoquées, au moins en partie, par la faiblesse du taux de croissance de notre économie au regard de celui que vous aviez retenu en établissant le budget, vous avez raison.

Mais quand vous prétendez qu'on ne pouvait pas savoir, qu'on ne pouvait pas prévoir, que la croissance serait beaucoup plus lente que vous ne l'espérez, là vous avez tort. Reportez-vous aux débats budgétaires : vous constaterez que de nombreux intervenants vous avaient mis en garde contre votre excès d'optimisme. Je ne prendrai qu'un exemple. Celui d'un homme qui fut membre du groupe auquel j'appartiens, d'un homme à qui tout le monde ici a tenu à rendre un hommage mérité : Michel d'Ornano.

Le 17 octobre 1990, dans cet hémicycle, à cette place, Michel d'Ornano avait dénoncé l'irréalisme avec lequel vous aviez établi votre projet de budget pour 1991. « Vous envisagez un taux de croissance de 2,7 p. 100, s'étonnait-il. Autrement dit, alors que tous les observateurs prévoient un ralentissement de la croissance en 1991 par rapport à 1990, vous, vous prétendez qu'elle va s'accélérer. » Et il avait attiré l'attention sur les erreurs d'un budget qui, je le cite, « n'ira certainement pas à son terme, qui ne sera pas exécuté tel quel ».

S'il est vrai que « gouverner, c'est prévoir », avouez qu'en vous rendant coupable de tant d'imprévoyance vous n'avez pas apporté la preuve de votre aptitude à gouverner ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Il est clair que quand l'économie tourne bien, quand l'argent rentre dans les caisses de l'Etat, c'est le moment de maîtriser les dépenses pour assainir les finances publiques. Cela peut permettre ultérieurement, si un ralentissement conjoncturel se fait sentir, de soutenir l'activité !

Or, vous faites le contraire : quand l'argent rentre, vous n'avez pas fait preuve de la rigueur nécessaire et alors qu'aujourd'hui la situation est préoccupante, vous prenez des mesures qui vont encore l'aggraver.

M. Patrick Ollier. C'est de la politique au jour le jour !

M. Philippe Vasseur. C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet que vous voulez imposer au moyen de l'article 49-3 de la Constitution : un projet qui comprend diverses dispositions d'ordre économique et financier, mais qui, en fait, traduit une politique qui conduit à augmenter les prélèvements obligatoires, à faire baisser le pouvoir d'achat des Français et à provoquer une nouvelle aggravation du chômage, un chômage qui frappe déjà officiellement 2 600 000 personnes, un million de plus qu'il y a dix ans.

Quand on compare les déclarations de bonnes intentions du Gouvernement aux décisions qui sont effectivement prises, on ne peut qu'être frappé par l'état de contradiction permanent dans lequel vous vous complaisez.

Madame le Premier ministre, alors que vous vous dites, par exemple, « résolument hostile au recours à l'impôt indirect qui est particulièrement injuste », vous augmentez la T.V.A. ! Ne venez pas prétendre que vous y êtes contrainte par les autorités européennes : vous auriez pu étaler cette augmentation dans le temps. D'ailleurs la réduction du taux majoré que vous nous annoncez en contrepartie ne prendra effet que beaucoup plus tard, ce qui montre bien que l'Europe vous laisse quand même quelque souplesse.

Mais il est tellement facile d'alourdir les impôts tout de suite et de promettre des allègements pour plus tard, au moment où, selon toute vraisemblance, vous vous apprêtez à quitter le pouvoir.

Autre exemple des contradictions entre les paroles et les actes du Gouvernement : M. Charasse nous a répété mardi dernier que « notre niveau des prélèvements obligatoires nous met déjà dans une situation défavorable par rapport à nos concurrents ». Mais que faites-vous d'autre en ce moment que d'augmenter les prélèvements obligatoires ?

Vous les augmentez par le biais de la T.V.A. mais aussi par cotisations sociales supplémentaires que vont payer les salariés.

M. Eric Raoult. Eh oui !

M. Philippe Vasseur. Vous réduisez ainsi le pouvoir d'achat des Français et notamment des salariés, alors que nous souhaitons, nous, responsabiliser les Français en les faisant disposer d'un salaire direct plus élevé. Vous prétendez que vous vous préoccupez des injustices qui existent dans ce pays mais vous en créez de nouvelles.

Ainsi, votre taxe départementale sur le revenu va peut-être exonérer de cet impôt certaines catégories de personnes, mais elle va en frapper d'autres qui ne figurent pourtant pas parmi les catégories privilégiées comme les jeunes vivant chez leurs parents...

M. Henri Emmanuelli. Mais qui ont des revenus, non ?

M. Philippe Vasseur. ... ou les foyers ruraux. Si vous trouvez cela juste, moi pas.

En alourdissant les prélèvements obligatoires, en réduisant le pouvoir d'achat des Français, vous portez atteinte à l'activité, donc à l'emploi en général. Mais cela est plus net encore dans certains secteurs.

La rapidité avec laquelle vous appliquez les hausses de T.V.A. va toucher notamment les professions touristiques ou horticoles.

Vous me direz que les rares Français qui voudraient toujours se promener avec une rose au poing mériteraient d'être plus lourdement taxés encore. Mais ce n'est pas avec ceux-là que nos horticulteurs feront fortune. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

M. Henri Emmanuelli. C'est de la démagogie !

M. Philippe Vasseur. Cependant, il y a un secteur qui est plus frappé encore que les autres : celui du B.T.P., bâtiments et des travaux publics. Cela aura de lourdes conséquences pour l'emploi. Vous prenez ce risque en relevant le taux de T.V.A. sur les terrains à bâtir et en abaissant d'un tiers le taux de la participation des employeurs à l'effort de construction, sans que cela se traduise par un allègement des charges des entreprises, puisque vous augmentez leur cotisation au fonds national d'aide au logement afin de vous en désengager pour un montant correspondant.

M. Henri Emmanuelli. On va taxer la démagogie dans le prochain budget !

M. Philippe Vasseur. Vous prenez également le risque de porter préjudice à l'activité et à l'emploi en ralentissant l'effort d'équipement du pays. Vous le faites en diminuant les concours financiers de l'Etat aux collectivités locales par le biais du fonds de compensation de la T.V.A.

M. Francis Delattre. Comme d'habitude !

M. Robert-André Vivien. Eh oui !

M. Philippe Vasseur. Les maires apprécieront. Vous le faites plus directement encore lorsque vous rognez les crédits destinés aux routes. Et c'est tout à fait significatif de l'erreur stratégique que vous commettez.

Lorsque le Gouvernement est contraint de freiner la dépense publique, il réduit les investissements au lieu de s'en prendre au train de vie de l'Etat, c'est-à-dire aux frais de fonctionnement.

Vous n'avez pas une conception juste et saine de l'Etat. L'Etat socialiste ne remplit pas son rôle. Il en fait trop là où il pourrait en faire moins - c'est notamment le cas pour l'économie.

M. Henri Emmanuelli. Rappelez-moi ce qu'a fait l'Etat R.P.R. !

M. Philippe Vasseur. Il n'en fait pas assez là où il devrait en faire davantage - c'est notamment le cas pour la sécurité. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Les Français n'ont plus confiance dans votre politique. Ils le disent dans la rue, ils le disent dans les urnes.

M. Gabriel Kaspereit. Ça n'intéresse pas Mme Cresson !

M. Patrick Ollier. Elle n'écoute pas !

M. Henri Emmanuelli. On la comprend !

M. Philippe Vasseur. Chaque élection partielle marque le désaveu de votre politique. Et chaque grève, chaque manifestation, chaque révolte urbaine - et Dieu sait s'il y en a en ce moment - est une sanction qui vous est infligée.

M. Henri Emmanuelli. Démago !

M. Philippe Vasseur. Vous affirmez qu'il y a en France des « conservateurs » et des « progressistes ». C'est exact.

M. Henri Emmanuelli. Oh oui ! Et on sait où vous vous situez !

M. Philippe Vasseur. Mais où sont les vrais progressistes ? Sont-ils du côté de ceux qui ont abaissé l'autorité de l'Etat, qui ne parviennent plus à faire respecter la loi républicaine et qui ont laissé se développer des conditions d'insécurité portant atteinte aux libertés publiques ?

M. Henri Emmanuelli. Et allez donc ! Toujours plus loin dans la démagogie !

M. Philippe Vasseur. Sont-ils du côté de ceux qui ont aggravé les menaces pesant sur nos systèmes de protection sociale, sur nos régimes de retraites, sur la qualité des soins auxquels aspirent les Français ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

M. Henri Emmanuelli. Démago !

M. Philippe Vasseur. Sont-ils du côté de ceux qui, au moment où la conjoncture se ralentit, augmentent les prélèvements obligatoires, diminuent le pouvoir d'achat et aggravent le chômage ?

M. Robert-André Vivien. Certainement pas !

Mme Muguette Jacquaint. Démagogie !

M. Philippe Vasseur. Non, les progressistes ne sont pas de ce côté-là.

M. Eric Raoult. Les progressistes, c'est nous !

M. Philippe Vasseur. Le progrès est de notre côté, pas du vôtre. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

C'est ce que démontrent en tout cas les mesures que nous voulez faire adopter sans vote et auxquelles nous nous opposons par une motion de censure qui nous donne l'occasion de condamner l'ensemble de la politique économique et sociale de votre gouvernement. Car vous savez bien que ces diverses dispositions d'ordre économique et financier ne seront pas suffisantes. Vous savez bien que vous devrez en prendre d'autres à la rentrée.

Si vous avez décidé, contre toute logique, de ne pas soumettre au Parlement un projet de loi de finances rectificative, c'est que vous savez bien que les mesures imposées aujourd'hui ne sont qu'un avant-goût de celles que vous prendrez demain...

M. Bernard Pons. Bien sûr !

M. Eric Raoult. Ce n'est que le hors-d'œuvre !

M. Philippe Vasseur. ... et que vous ne souhaitez pas que les Français connaissent tout de suite la vérité, la triste réalité économique et sociale de notre pays.

M. Bernard Pons. Voilà la vérité !

M. Henri Emmanuelli. Votre motion ne passera pas !

M. Philippe Vasseur. Plus le temps passe, plus la situation sera difficile car, parmi les décisions que vous voulez faire adopter au moyen de l'article 49-3, certaines n'auront d'effet qu'une fois, qu'il s'agisse de faire rentrer des fonds plus vite ou de prélever de l'argent sur divers organismes, comme l'Etablissement public de la Défense, ou comme la caisse chargée de consolider et de mobiliser des crédits à moyen terme en faveur de la construction, ou encore comme le fonds de l'organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce qui vient en aide aux commerçants et aux artisans âgés. Vous avez vraiment une curieuse conception de la solidarité. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Tous ceux qui, avant moi, vous ont accusé de « racler les fonds de tiroir » n'ont fait que mettre en lumière cette triste évidence. Mais, demain, vous ne pourrez plus avoir recours à ces artifices et vous ne pourrez pas en trouver d'autres indéfiniment.

M. Robert-André Vivien. Il n'y aura même plus de tiroirs ! (*Sourires.*)

M. Philippe Vasseur. Alors que ferez-vous ? Quelles mauvaises surprises nous préparez-vous pour la rentrée lorsque vous ne pourrez plus éviter de déposer un collectif budgétaire

et lorsque vous nous présenterez votre projet de loi de finances pour 1992 ? Allez-vous réduire les moyens mis au service des politiques qui doivent être prioritaires, comme la sécurité, la justice, la défense, l'éducation, l'agriculture, l'aménagement du territoire, des villes et des campagnes ? Allez-vous à nouveau augmenter les impôts ? Allez-vous accroître les charges qui pèsent sur les Français ?

Le pire, c'est que vous allez peut-être faire tout cela à la fois.

M. Henri Emmanuelli. On va taxer la démagogie. Ça va vous coûter cher, monsieur Vasseur !

M. Eric Raoult. Vous paierez beaucoup d'impôt aussi, monsieur Emmanuelli !

M. Philippe Vasseur. Madame le Premier ministre, vous avez accepté une bien lourde tâche. Vous voilà contrainte de procéder à un ravalement de façade du socialisme pour dissimuler des lézards de plus en plus nombreuses là où il faudrait poursuivre la construction d'un grand édifice. Mais quelles perspectives offrez-vous aux Français ? Quel projet leur proposez-vous ? Quel espoir leur donnez-vous ?

Quel espoir pour nos jeunes, ceux des banlieues et d'ailleurs ?

Quel espoir pour les personnes qui se préoccupent de l'avenir de leur retraite ?

Quel espoir pour les hommes et les femmes qui aspirent à la tranquillité et à la sécurité là où ils vivent ?

Quel espoir pour nos agriculteurs ?

Quel espoir pour les Français qui travaillent dans des conditions difficiles ?

Et surtout, quel espoir pour ceux qui sont à la recherche d'un emploi ?

Je prends date, madame le Premier ministre. Je prends date comme avait voulu le faire François Mitterrand, le 5 mai 1981, lorsqu'il disait à Valéry Giscard d'Estaing : « Si votre politique continue, nous aurons deux millions et demi de chômeurs. »

M. Alfred Recours. Vasseur se prend pour un présidentiable !

M. Philippe Vasseur. La politique de M. Giscard d'Estaing n'a pas continué et nous avons eu plus de deux millions et demi de chômeurs.

M. Henri Emmanuelli. Et avec Chirac, on a eu quoi ?

M. Philippe Vasseur. Eh bien, je m'inspire de celui qui est Président de la République depuis une décennie pour vous dire : « Si votre politique continue, nous aurons cent mille chômeurs de plus dans moins d'un an. »

M. Robert Pandraud. Soisson est toujours là, lui ! Il assure la continuité !

M. Philippe Vasseur. Votre politique ne doit pas continuer. C'est pour cela qu'il faut voter cette motion de censure.

Ne pas la voter, en ce moment crucial, c'est donner quitus à la décennie Mitterrand, c'est approuver non seulement les mesures que vous nous avez présentées, mais encore l'ensemble de votre politique économique et sociale, car nous savons maintenant à quoi nous en tenir.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Calmez-vous !

M. Philippe Vasseur. M. Thiémé...

M. Eric Raoult. Qui est un brave homme !

M. Philippe Vasseur. ... disait, ici, mardi dernier que votre projet « fera peser encore davantage le poids de la crise et de l'austérité sur les travailleurs ». (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

M. Gabriel Kaspéreit. Bravo, monsieur Thiémé ! C'était très bien dit !

M. Philippe Vasseur. Je ne dirai pas les choses tout à fait comme cela mais il y a dans ces propos la marque d'une grande lucidité.

M. André Lajoinie. Vous êtes d'accord !

M. Philippe Vasseur. Mais alors les communistes doivent être lucides jusqu'au bout. S'ils ne votent pas la motion de censure, ils cautionnent ce qu'ils affectent de dénoncer. La seule façon de mettre fin à cette politique, c'est de renverser

le Gouvernement et, mieux encore, de retourner devant les électeurs. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

M. Gabriel Kaspereit. Les communistes avec nous !

M. Eric Raoult. Ils ont la « pétouche » !

M. Philippe Vasseur. Madame le Premier ministre, après le vote de ce soir, vous serez fixée, et les Français avec vous.

Les choses seront claires : il y aura d'un côté l'union de la gauche rassemblant les socialistes et les communistes pour soutenir votre action et en assumer toutes les conséquences. Et il y aura en face une opposition résolue à condamner sans faux-semblants votre politique et prête à prendre la relève. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

M. Alfred Récoeur. Avec Le Pen !

M. Philippe Vasseur. Madame le premier ministre, vous nous appelez à travailler ensemble pour le bien de la France. C'est une bonne idée et nous vous la rappellerons lorsque nous constituerons, à notre tour, la majorité sur les bancs de cette assemblée.

M. Henri Cuq. Très bien !

M. Eric Raoult. Le plus tôt sera le mieux !

M. Philippe Vasseur. Vous nous trouverez toujours prêts à répondre à un tel appel pour prendre nos responsabilités lorsque l'intérêt national sera en jeu.

M. Eric Raoult. Vite !

M. Philippe Vasseur. Mais c'est précisément parce que votre politique économique et sociale est contraire à l'intérêt national qu'il faut la combattre et que le groupe U.D.F. votera la motion de censure. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

M. le président. La parole est à M. Guy Hermier.

M. Guy Hermier. Madame le Premier ministre, il y a un peu plus d'un mois, lors de votre arrivée à Matignon, vous nous aviez promis un « nouvel élan » de la politique du pays. Nous voici aujourd'hui embourbés dans le petit jeu du 49-3 et de la motion de censure.

M. Patrick Ollier. Très bien !

M. Guy Hermier. J'ai le sentiment que c'est plutôt mal parti pour votre Gouvernement.

Je dis « le petit jeu » car si c'est la première fois que vous utilisez la détestable procédure du 49-3 et que, par un revers politicien bien dans son genre, la droite vous oppose une motion de censure, pour les députés communistes cela a pris la dimension d'une habitude, d'une triste habitude pour la gauche et la démocratie.

M. Willy Diméglio. Vous vous « couchez » !

M. Guy Hermier. Le mécanisme est en effet archiconnu, et vos trémolos dans la voix, monsieur Vasseur, n'y changent rien.

Le Gouvernement soumet à l'Assemblée un projet de loi qui tourne le dos à ce pour quoi la gauche est la gauche et conduit les députés communistes à se prononcer contre. Au lieu de les écouter, le Gouvernement décide de passer outre et de recourir à l'article 49-3 de la Constitution, ...

M. Patrick Ollier. Votez la censure alors !

M. Guy Hermier. Attendez, attendez ! Soyez patients ! (« Ah ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Gabriel Kaspereit. Ils vont peut-être la voter !

M. Guy Hermier. ... l'article 49-3, disais-je, qui permet de faire adopter son projet sans vote. Si cela correspond à ses intérêts politiques immédiats, la droite a vite fait de sauter sur l'occasion et de déposer une motion de censure. Et, sauf lorsque la question réellement posée et l'état de l'opinion publique exigent qu'ils votent la censure comme ce fut le cas - ne l'oubliez pas, madame le Premier ministre - pour la contribution sociale généralisée, les députés communistes, qui ne disposent pas de suffisamment de force pour agir dans cette assemblée de leur seul mouvement, sont placés devant

le dilemme suivant : ou bien donner l'impression de soutenir par défaut le Gouvernement, ou bien emboîter le pas d'une droite de plus en plus dangereusement flanquée du Front national.

M. Jean Le Garrec. C'est vrai !

M. Guy Hermier. Il se trouve naturellement quelques échotiers pour en tirer des leçons politiques majeures et soutenir tantôt que les communistes sont d'impénitents adeptes de la politique du pire et tantôt des partenaires complaisants prêts à avaler toutes les couleuvres. Qu'on ne compte pas sur nous pour entrer dans ce bal et céder à ce petit jeu politicien.

M. Patrick Ollier. C'est dur de survivre !

M. Guy Hermier. De quoi s'agit-il, en effet, aujourd'hui ? Votre gouvernement, madame le Premier ministre, nous a soumis un projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier qui constitue une sorte de mini-plan d'austérité, dans l'attente de la prochaine loi de finances, et qui s'accompagne de sévères réductions des crédits budgétaires civils ainsi que d'une augmentation des cotisations sociales pesant sur les salariés.

Vous voulez nous faire croire que le Gouvernement n'a pas le choix, que l'harmonisation européenne, que la guerre du Golfe, dont on a parlé tout à l'heure, et des rentrées fiscales insuffisantes le contraignent à majorer divers taux de T.V.A. et à racler les fonds de tiroir en pénalisant le logement social et en rognant sur les moyens des collectivités locales. Les représentants du groupe communiste ont déjà expliqué à cette tribune que nous ne saurions vous suivre dans cette voie et que nous aurions voté contre votre projet si nous en avions eu la possibilité. De l'argent, il y en a, à condition naturellement de démocratiser la fiscalité en taxant les grandes fortunes et les revenus parasitaires afin de ne pas faire supporter aux familles plus d'austérité encore.

M. Jean-Claude Lefort. Très bien !

M. Guy Hermier. Vous avez, madame le Premier ministre, refusé de nous entendre et décidé d'utiliser l'article 49-3. Du coup, la droite a déposé une motion de censure. Mais son hypocrisie est manifeste.

M. Francis Delattre. La vôtre aussi !

M. Guy Hermier. La plupart des mesures que contient votre projet de loi sont présentées au nom du marché unique de 1993. Or la droite n'a cessé, année après année, de préconiser l'application accélérée des directives européennes ! Elle en a même fait une preuve de son engagement européen. Et elle voudrait faire croire aujourd'hui qu'elle s'y oppose ! La ficelle politicienne est un peu grosse !

Inutile de dire que les députés communistes ne cautionneront pas plus cette grossière manœuvre de la droite que le projet du Gouvernement. De la même manière qu'ils se sont prononcés contre ce projet, ils ne voteront pas la motion de censure de la droite, car ce qu'ils veulent, c'est changer de politique, à gauche.

Plusieurs députés du groupe communiste. Très bien !

M. Guy Hermier. Oui, c'est à gauche que nous voulons changer de politique, mesdames, messieurs les députés de droite, et c'est ce qui nous oppose sur le fond.

J'ai lu à ce propos qu'au nom du R.P.R., M. Bernard Pons avait parlé, sans rire de « l'inconséquence traditionnelle du parti communiste français qui prétend combattre une politique néfaste pour les travailleurs tout en apportant au Gouvernement le soutien parlementaire qui lui est indispensable ».

M. Bernard Pons. Eh oui !

M. Guy Hermier. « Le monde du travail, a-t-il ajouté avec les mêmes trémolos que M. Vasseur tout à l'heure, appréciera cette approbation de la hausse des impôts et des cotisations sociales. »

Monsieur Pons, un peu de sérieux et de dignité !

Laisser entendre qu'en refusant de voter la censure, le parti communiste avaliserait l'augmentation de la cotisation d'assurance maladie...

M. Francis Delattre. C'est tout à fait exact !

M. Guy Hermier. ... est une malhonnêteté. Pour la bonne et simple raison que telle n'est pas la question. Si le Gouvernement avait voulu soumettre à l'Assemblée cette mesure que

nous combattons, il le pouvait en décidant d'augmenter la C.S.G., ce qui exige de passer devant la représentation nationale.

M. Robert-André Vivien. Hypocrite !

M. Guy Hermier. Mais, instruit par l'expérience, notamment du vote de la censure sur cette question par le groupe communiste, il s'y est pris autrement, par décret. La censure aujourd'hui n'y peut rien. Vous le savez fort bien, comme moi. (*Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Bernard Pons. Elle le pourrait si vous la votiez !

M. Gabriel Kasperoit. Vous les communistes, vous êtes aussi compliqués que les radicaux sous la III^e République !

M. Guy Hermier. En avançant ce que vous avez dit, vous mentez, tout simplement.

M. Francis Delattre. Vous êtes complices !

M. Guy Hermier. N'avez pas la mémoire courte ! En 1986 et 1987, lorsque la droite est revenue au pouvoir, trois plans Séguin se sont succédés. Ils se sont traduits par l'instauration d'un prélèvement exceptionnel de 0,5 p. 100 sur les revenus, la limitation du nombre de personnes remboursées à 100 p. 100, la majoration du forfait hospitalier, ...

M. Gabriel Kasperoit. C'était moins que ce que l'on fait maintenant !

M. Guy Hermier. ... l'affranchissement du courrier adressé à la sécurité sociale et la suppression du système dit de la vingt-sixième maladie, vous l'avez oublié ? Nous pas.

M. Gabriel Kasperoit. Votez donc la motion de censure au lieu d'approuver ce que fait le Gouvernement !

M. Guy Hermier. Nous avons combattu les plans Séguin, comme la C.S.G., ou, avant 1986, les plans Bérégovoy, Delors, Georgina Dufoix et, avant 1981, ceux de Raymond Barre, Simone Veil ou Jacques Barrot.

M. Gabriel Kasperoit. Les communistes sont perdus depuis que Staline est mort !

M. Guy Hermier. D'ailleurs, il n'est qu'à vous entendre aujourd'hui. C'est le bureau politique de l'U.D.F. qui demande « une nouvelle fois la maîtrise des dépenses de santé par la responsabilisation des citoyens ». On sait ce que cela veut dire. C'est Gérard Longuet qui a déclaré, sur Europe 1 : « Les Français sont prêts à accepter des efforts à condition qu'on leur dise dans quelle direction. » Quant à Edmond Alphandéry, il se félicite de nombreuses dispositions du texte gouvernemental concernant « l'harmonisation européenne et la modernisation des marchés financiers ». Et vous osez nous parler des intérêts des travailleurs et de défense du monde du travail.

M. Bernard Pons et M. Robert-André Vivien. Absolument !

M. Guy Hermier. C'est se moquer du monde !

M. Gabriel Kasperoit. Vous êtes en retard ! Léningrad s'appelle Saint-Petersbourg !

M. Guy Hermier. La vérité est ailleurs. La vérité est qu'après des mois de luttes intestines, vous avez pour un temps remis les couteaux de vos polémiques au placard, dans l'espoir, à la veille de nouvelles échéances électorales, de reconquérir le pouvoir.

M. Robert-André Vivien. Vous allez à la soupe !

M. Guy Hermier. Le dépôt de la motion de censure n'est qu'un moyen de témoigner de cette union retrouvée pour raison électorale et de faire feu de tout bois pour récupérer le mécontentement engendré par la politique menée ces dernières années, y compris en piétinant allègrement, comme l'a fait Jacques Chirac mercredi dernier dans cet hémicycle, les plates-bandes du Front national. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Mme Muguette Jacquaint et M. Jean-Claude Lefort. Très bien !

M. Robert-André Vivien. Allez à Saint-Petersbourg ! Vous y serez à votre aise !

M. Guy Hermier. A lire les sondages, j'ai le sentiment, mesdames et messieurs les députés de droite, qu'il vous reste encore beaucoup, beaucoup de chemin à faire. Les Français ne sont pas dupes, nous non plus !

M. Gabriel Kasperoit. Vous savez que l'Union soviétique s'est écroulée ? Vous êtes tout seuls ! Vous ne représentez personne !

M. Guy Hermier. Nous, je le répète, c'est à gauche que nous voulons changer de politique, ne vous en déplaise. C'est ce qui nous a conduits à accorder une réelle attention, madame le Premier ministre, à vos déclarations initiales sur la nécessité de « muscler notre économie », de « réduire les inégalités sociales », de donner « un nouvel élan » à la France, d'autant que ces propos rejoignent des préoccupations qui sont de longue date les nôtres et que nous avons conscience qu'en changeant de gouvernement...

M. Robert-André Vivien. Vous n'avez aucune conscience !

M. Guy Hermier. Vous pouvez parler, monsieur !

M. Gabriel Kasperoit. Nous, on peut !

M. Guy Hermier. La conscience, dans votre bouche, c'est une grossièreté !

Nous avons conscience, disais-je, qu'en changeant de gouvernement, le Président de la République a cherché à apporter réponse à un triple échec : ...

M. Gabriel Kasperoit. Vous trahissez la classe ouvrière !

M. Guy Hermier. ... échec économique, qui vous conduit à reconnaître que la France aborde en position de faiblesse les grands défis de l'époque, notamment européens ; échec social, avec l'aggravation continue des inégalités ; échec politique, enfin, de l'ouverture à droite...

M. Alain Lamassoure. C'est vrai !

M. Guy Hermier. ... comme en témoigne le climat de cette assemblée.

C'est pourquoi nous avons clairement dit, lors du débat de politique générale qui a suivi votre arrivée à Matignon, que nous jugeons votre gouvernement sans *a priori*, à ses actes, soutenant tout ce qui nous semble aller de l'avant et nous opposant à toute mesure susceptible de porter atteinte aux droits des salariés, de compromettre l'avenir du pays.

Force nous est de constater que, jusqu'à présent, la différence avec le gouvernement précédent se situe davantage au plan des intentions et des discours que des actes.

Mme Muguette Jacquaint. Eh oui !

M. Guy Hermier. Vous avez parlé, madame le Premier ministre, de la nécessité d'une France forte pour affronter les « défis » de l'Europe de 1993. Bien ! Mais prenons un exemple précis qui ne tient particulièrement à cœur : celui des chantiers navals de la Ciotat.

La relance des activités de construction navale dans le monde justifie pleinement la réouverture des chantiers. Des milliers d'emplois, le dynamisme de la filière navale, maritime et portuaire en Méditerranée, l'essor d'une ville, d'une région, l'indépendance nationale en dépendent.

Est-ce impossible ou trop coûteux pour les finances de l'Etat ? Pas du tout. Il suffit de rétrocéder au conseil général des Bouches-du-Rhône, comme le demandent son président socialiste et sa majorité de gauche communiste et socialiste, l'outillage illégalement détenu, sur mandat du Gouvernement, par la banque Worms et d'organiser une table ronde des parties concernées pour trouver une issue positive. Cela ne coûterait pas un sou et chacun sait que, depuis des mois, des repreneurs existent.

Mercredi dernier, le ministre de l'industrie a certes reçu une délégation de la C.G.T. des chantiers qui est au cœur d'un formidable mouvement de lutte. Mais elle s'est vue opposer les mêmes réponses négatives qu'auparavant.

Pourtant, pour relever les capacités productives de la France, produire français afin de coopérer, dans l'intérêt mutuel, avec d'autres pays, des choix nouveaux sont indispensables et urgents.

L'exportation des capitaux, la spécialisation dans les industries militaires, la recherche de compétitivité fondée sur les bas salaires et la non-reconnaissance des qualifications ont mené à une impasse. L'appel croissant aux capitaux étrangers

a placé l'économie française sous le contrôle des grandes puissances capitalistes. Dans le même temps, les investissements français à l'étranger se font au détriment de productions et d'emplois nationaux. Une stratégie de reconquête et de développement de la production nationale s'impose.

M. Jean-Claude Lefort. Très bien !

M. Guy Hermier. Il y en a du travail à faire pour mettre en place de véritables filières de production dans nos industries de base - la sidérurgie, la mine, la chimie, le bois, les matériaux, les activités maritimes, navales et portuaires - reconstruire notre industrie d'équipement, redresser notre industrie automobile, développer l'aéronautique et le spatial, relever les défis dans l'électronique en jouant nos atouts !

M. Philippe Séguin. Il n'a pas cité le textile !

M. Guy Hermier. D'une manière plus générale, il est évident que ce sont les stratégies développées par les forces du capital et favorisées depuis des années par le Gouvernement qui, en sacrifiant tout à l'accumulation financière, ont eu ces dernières années des effets dévastateurs sur la société française.

M. Jean-Claude Lefort. Exact !

M. Guy Hermier. Va-t-on continuer dans cette voie ou bien privilégier la logique du développement des hommes et poser, en termes nouveaux les grandes questions de l'emploi, des salaires, de la formation, de la ville, de l'environnement, du travail, des gestions comme celles des rapports du public et du privé ou des coopération nouvelles, notamment en Europe ?

Vous avez encore affirmé, madame le Premier ministre, votre intention de vous attaquer aux inégalités sociales, mais le conseil des ministres de mercredi dernier a décidé une nouvelle augmentation de 0,9 p.100 des cotisations d'assurance maladie, qui frappera les seuls salariés, puisque les entreprises échappent à ce prélèvement. D'autres mesures devraient suivre pour réduire encore les dépenses de santé, notamment le nombre de médicaments remboursés.

Ce sont toujours les mêmes vieilles recettes, du fait desquelles les salariés paient plus pour être moins remboursés.

M. Bernard Pons. Mais alors censurez !

M. Guy Hermier. Nous combattons ce mauvais coup et sommes prêts à agir avec tous ceux qui veulent le repousser.

M. Patrick Ollier. Soyez cohérents, censurez !

M. Guy Hermier. Là encore, d'autres choix sont indispensables et urgents, mais pas ceux de la droite. Nous n'avons cessé de montrer qu'il suffirait de faire payer aux revenus financiers une cotisation à un taux normal de 13,6 p.100 pour combler, et bien haut-dela, le fameux « trou » de la sécurité sociale.

Mme Muguette Jacquaint. Là, ils ne sont plus d'accord !

M. Guy Hermier. On ne vous entend plus, mesdames, messieurs de la droite ! (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

D'une manière plus durable, c'est en créant des emplois, en luttant contre la précarité, en augmentant les salaires, en reconnaissant les qualifications et non en aggravant encore les inégalités qu'on améliorera les comptes de la sécurité sociale.

Il est par ailleurs indispensable d'affirmer une priorité incontestable à la formation ainsi qu'à de grands budgets sociaux, comme la santé, le logement, les transports, la recherche, qui ont des implications économiques directes.

Une réforme démocratique de la fiscalité s'impose enfin pour alléger la charge sur les petits et moyens revenus, notamment au niveau de la taxe d'habitation - votre réforme ne prend pas vraiment en compte les revenus et aggrave les injustices - tout en luttant contre les gaspillages capitalistes. Réduire année par année l'impôt sur le bénéfice des sociétés a favorisé les spéculations financières sans créer ni investissements, ni emplois en France.

M. Louis Pierna. Exact !

M. Guy Hermier. Il est temps de mettre la finance à la diète, d'augmenter l'impôt sur la fortune, de taxer les sorties de capitaux pour tarir la spéculation et réserver les moyens des entreprises aux investissements et à l'emploi.

Enfin, madame le Premier ministre, j'ai entendu récemment Pierre Mauroy évoquer une « majorité potentielle » à gauche.

L'attitude à l'égard des communistes a quelque peu changé ! Vous reconnaissez ainsi que l'ouverture à droite a démobilisé les forces de gauche et de progrès, renforcé la droite et le Front national. Mais ce n'est qu'en gouvernant à gauche, avec la majorité de gauche, pour des choix nouveaux, qu'on pourra créer ce « nouvel élan » dont vous avez parlé.

Nous constatons malheureusement que vous avez gardé quelques ministres de droite dans votre gouvernement, ...

Plusieurs députés du groupe Union pour la démocratie française. Hélas !

M. Guy Hermier. ... que vos premières décisions ne vont pas dans le bon sens - c'est le moins que l'on puisse dire - et que vous recherchez aujourd'hui une majorité par défaut. (*« Eh oui ! » sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*) Nous vous l'avons dit ; nous vous jugerons aux actes. Et si nous nous refusons à cautionner les manœuvres de la droite, nous n'excluons rien, y compris le vote d'une motion de censure comme ultime recours.

M. Alain Lamassoure. Ce soir !

M. Gabriel Kasperoït. Les communistes trahissent la classe ouvrière ! C'est leur habitude !

M. Guy Hermier. Vous devriez prendre garde, madame le Premier ministre. Pour remobiliser la gauche et faire obstacle aux ambitions manifestes de la droite, il ne suffit pas de donner le change. Il faut changer de politique, à gauche. Pour notre part, nous y restons prêts. Il n'est que temps.

Encore faut-il ne pas perdre de vue l'essentiel. Et l'essentiel, pour nous, c'est l'expérience que font les femmes et les hommes de gauche que ce n'est pas d'en haut, d'un simple changement du gouvernement ou même d'une censure, qu'ils peuvent attendre une autre politique, mais de leur intervention, de leur rassemblement, de leur action et d'une modification du rapport des forces.

M. Bernard Pons. D'une motion de censure puis d'une dissolution !

M. Guy Hermier. Manifestement, la leçon commence à être étendue. Des cheminots aux personnels de la santé, des contrôleurs aériens aux salariés de la télévision publique ou à ceux de la Ciotat et tant d'autres, les luttes ont gagné en ampleur et en unité ces dernières semaines. Sans le rassemblement de ces forces, rien ne saurait aller de l'avant. Il va de soi qu'il faut que progresse du même pas l'influence des communistes sans laquelle rien ne bougerait dans le rapport des forces. C'est à ce prix qu'on pourra avancer à gauche.

M. Francis Dalatte. C'est hors de prix !

M. Guy Hermier. Nous avons certes conscience que la tâche est immense. Ces dernières années ont suscité un profond scepticisme sur la possibilité de faire autrement, poussé à la dépolitisation, fait le lit de la droite et d'un démagogue fascisant.

Bien des signes indiquent pourtant qu'un véritable besoin d'autre chose s'esquisse dans le pays, qu'un espace s'ouvre pour une renaissance de la politique, que des forces sont disponibles pour un nouvel élan.

Rien n'est donc plus urgent que de s'employer, par un authentique effort créateur, à construire une perspective politique de vrai changement, adaptée aux conditions de notre temps, une perspective qui ne soit pas un simple discours mais un processus capable d'articuler l'immédiat et l'avenir, d'amorcer la preuve tangible qu'il est possible de faire d'autres choix, de nourrir un début d'avancée réellement autogestionnaire, de frayer des voies nouvelles à l'union, et de redonner ainsi confiance dans l'action transformatrice d'envergure. C'est à cela que nous nous employons, avec beaucoup d'autres car nous ne serons jamais assez pour relever ce défi.

Madame le Premier ministre, c'est donc bien au-delà de cet hémicycle et du débat pipé d'aujourd'hui que nous regardons, convaincus que c'est du pays lui-même, de ses forces de progrès, qui puisent dans leur histoire et les réalités

d'aujourd'hui des raisons renouvelées d'engagement, que viendra ce nouvel élan susceptible de relancer l'espoir et d'ouvrir à la gauche et au pays un nouvel avenir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

M. le président. La parole est à M. Jacques Barrot.

M. Jacques Barrot. Madame le Premier ministre, votre gouvernement est né sans avoir sollicité la confiance du Parlement. Aujourd'hui, un mois plus tard, nous avons l'occasion de nous exprimer par un vote. Mais, que cela soit clair, nous ne sommes et ne serons jamais des adeptes du procès d'intention.

Aussi, ce que nous sanctionnons aujourd'hui, ce sont les premiers actes de votre gouvernement, c'est une stratégie politique qui, sans dire son nom, nous ramène vers le passé et plonge encore un peu plus la vie politique française dans la confusion.

M. François d'Aubert. Tout à fait !

M. Jacques Barrot. En préalable, l'Union du centre ne peut que déplorer certaines méthodes décourageantes pour le Parlement et contraires au nécessaire débat démocratique.

Les deux décisions les plus importantes du mois écoulé - le prélèvement de 8 milliards de francs en 1991 et celui de 23 milliards en 1992 - ont été prises sans même un simple débat devant la représentation nationale et la commission des comptes de la sécurité sociale ne se réunira que la semaine prochaine.

Par les voies détournées et obscures d'un texte portant diverses mesures d'ordre économique et financier, vous avez très sensiblement modifié le budget de 1991 alors qu'un véritable budget supplémentaire en la forme aurait été nécessaire devant l'importance de l'enjeu.

Les premières actions de fond de votre Gouvernement nous inquiètent plus encore. Il y a un grave décalage, une contradiction entre vos actes et vos déclarations, entre vos actes et les attentes du pays. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Improvisation, précipitation, c'est l'impression que laisse votre démarche politique face à la gravité des problèmes.

Archaïsme, sectarisme, c'est le prix que vous semblez vouloir payer pour concilier vos propres amis et des alliés réticents. Nous venons d'en entendre un.

Comment ne pas s'interroger sur ce qui apparaît d'emblée incohérent ?

Vous avez fait de la capacité de résistance de notre industrie nationale et de l'emploi votre priorité. Comment en êtes-vous arrivée à prendre d'emblée des mesures qui vont à l'encontre de ces objectifs ?

Incohérence quant à vos choix économiques, d'abord.

Choisir l'augmentation de la cotisation sur les seuls revenus des actifs salariés, c'est renchérir le coût du travail, accroître le handicap des entreprises françaises face à la concurrence, contrarier une politique de l'emploi.

Monsieur le ministre de l'économie, pardonnez-moi, mais réduire l'aide à la pierre - aide versée au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction dans le cadre d'une politique contractuelle -, c'est un peu casser un ressort psychologique très utile pour stimuler l'offre de logements et soutenir nos industries du bâtiment.

Procéder de façon aveugle à un prélèvement de 2,5 p. 100 sur le chiffre d'affaires des grands laboratoires français, n'est-ce pas hypothéquer leur capacité de recherche : 1,3 milliard, c'est le coût de la découverte d'un médicament innovant et mondialisable. C'est une chance de moins pour la France !

Incohérence au regard de vos objectifs sociaux eux-mêmes, madame le Premier ministre.

Vous semblez utiliser cette bonne vieille méthode qui veut que l'on cherche à reprendre d'une main ce que l'on a donné de l'autre. En février, comme gage de lutte contre les inégalités, le Gouvernement offre une baisse de la cotisation vieillesse aux salariés. J'ai dit moi-même à cette tribune ce que j'en pensais ! C'est une très mauvaise pédagogie vis-à-vis de Français auxquels il faut, au contraire, savoir demander un effort supplémentaire. Quatre mois après, vous choisissez un mode de prélèvement portant exclusivement sur ces mêmes salariés et leur famille.

Bien sûr, si la C.S.G. n'avait pas été ce monument technocratique, enfant de complexes arbitrages entre sensibilités socialistes, ...

M. Jean Auroux. Oh ! là ! là !

M. Jacques Barrot. ... si elle s'était bornée à être une forme de prélèvement proportionnel à vocation générale comme l'avait suggéré le rapport des Sages, vous auriez sans doute pu l'utiliser parce qu'elle aurait été mieux comprise et mieux acceptée ! Si vous aviez été assez sûre de votre majorité pour lui demander d'adopter vos options stratégiques, sans doute auriez-vous procédé autrement !

En écoutant M. Hermier, madame le Premier ministre, je me disais que si le prélèvement, sous une forme ou sous une autre, avait dû figurer dans la loi, vous auriez mis vos nouveaux compagnons de route dans un grand embarras. Nul doute qu'ils n'aient, à leur corps défendant, mis fin à vos jours ! Curieux amis !

Incohérence sociale encore lorsque vous augmentez la fiscalité indirecte, qui frappe les familles, après en avoir démontré à la télévision le caractère injuste.

M. Mauroy a certes annoncé des baisses, mais ce n'est pas ce qu'on lit dans votre projet.

Ces incohérences manifestent un manque de vision d'ensemble, un souci de colmater les brèches, de parer au plus pressé face aux échéances électorales qui se rapprochent. Ce choix du court terme risque de se révéler dommageable pour la préparation de l'avenir et nous nous devons de relever des inconséquences qui ne datent pas d'hier, mais que vous répétez aujourd'hui.

Peut-on raisonnablement réduire, comme vous le faites, les crédits d'équipement alors que vous préservez certaines dépenses que l'on peut qualifier de prestige, même si l'on ne donne pas à ce mot une valeur *a priori* négative ? Faut-il donner priorité aux grands travaux, à la Grande Bibliothèque sur l'aménagement de l'espace français ? ...

M. Bernard Pons. Très bien !

M. Jacques Barrot. ... dont il faudrait faire un atout maître dans la compétition européenne, à laquelle vous affirmez vouloir préparer le pays ?

La décennie 1980-1990 restera une période noire pour l'espace rural français. Au moment où la France souffre dans ses banlieues de l'accélération de la concentration urbaine, notre pays est l'un des moins volontaires, des moins imaginatifs pour enrayer une désertification rurale dramatique.

M. Patrick Ollier. C'est vrai !

M. Jacques Barrot. Pourquoi avoir d'ailleurs baptisé pompeusement « loi d'orientation pour la ville » un certain nombre de dispositions techniques, pour certaines contestables, qui sont loin d'être à la hauteur d'une grande politique urbaine ?

M. Francis Delattre. Très juste !

M. Jacques Barrot. Il y a inconséquence, madame le Premier ministre, lorsque le Gouvernement se contente de lois d'affichage, qui promettent beaucoup, sans engager le pays dans l'effort d'envergure nécessaire, à la mesure des enjeux ?

M. Francis Delattre. C'est vrai !

M. Jacques Barrot. Nous l'avons dit lors de la discussion du projet de loi hospitalière et du projet portant diverses mesures d'ordre social. Ce ne sont pas quelques mesures d'encadrement administratif qui permettront d'aborder les problèmes de fond : l'accélération des efforts d'évaluation et l'adaptation de l'offre de soins, qui exige une gestion de tous les jours et le courage de mener une négociation - difficile, j'en conviens - avec les gestionnaires du système de soins, qui est la seule façon d'équilibrer notre système de soins.

Dernière inconséquence : le projet de réforme de la taxe d'habitation, qui, loin de tenir lieu de véritable réforme fiscale dotant le pays d'un outil efficace adapté à son temps, en compromet l'instauration. Car, monsieur le ministre d'Etat, de deux choses l'une : ou bien il fallait attendre la réévaluation des bases d'imposition pour rendre plus équitable le système actuel ; ou bien il fallait alors affecter aux départements une part d'un impôt sur le revenu réformé en profondeur. C'est la perspective d'une réelle modernisation du système fiscal qui s'éloigne.

La taxe départementale sur le revenu, résultat de savants marchandages au sein de la majorité, conduira, comme le disait tout à l'heure Philippe Vasseur, à bien des déconvenues. On ne peut pas mélanger ainsi les genres en surajoutant un impôt sur le revenu à un vieil impôt de répartition. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Alain Lamassoure. Absolument !

M. Jean Le Garrec. Vous n'avez rien fait, messieurs !

M. Jacques Barrot. La réforme montrera les injustices fiscales de la France décentralisée, au détriment des contribuables qui vivent dans les départements les plus pauvres.

Je dis cela sans animosité, mais parce que je crois très profondément qu'il est beaucoup plus souhaitable de mettre en chantier - ce qui n'est pas facile - une réforme d'ensemble de notre fiscalité sur les revenus...

M. Jean Auroux. Et on ne fera jamais rien !

M. Jacques Barrot. ... que d'introduire à la sauvette une disposition...

M. Jean Auroux. Cela fait trois ans que nous y travaillons...

Jacques Barrot. ... dont on peut prévoir qu'elle aura des effets pervers et qui paraîtra nous dispenser de cette réforme en profondeur.

J'ai énuméré ce qui nous est apparu comme autant d'incohérences et d'inconséquences.

Mais d'où vient donc cette accumulation ?

A notre sens, l'origine de ces maux tient à la contradiction entre les objectifs que vous poursuivez. Les faits, madame le Premier ministre, risquent d'être plus éloquents que les paroles ! Il y a l'objectif affiché : celui de préparer la France à la grande échéance européenne. Et puis il y a l'objectif réel : celui de limiter les revers électoraux qui s'annoncent. Quel que soit le volontarisme des propos, le second risque bien de prendre le pas sur le premier, à mesure que se rapproche l'heure fatidique du scrutin. Sinon, comment expliquer que vous choisissiez, pour préparer la France à l'Europe, de réactiver l'alliance avec les communistes, qui en ont toujours été les plus fervents détracteurs ?

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. C'est vrai !

M. Jacques Barrot. Sinon, comment expliquer que, prônant l'unité nationale dans la *Lettre à tous les Français* pour aborder dans de meilleures conditions le grand marché unique, le Président de la République en appelle maintenant au dialogue « fracassant », relance du manichéisme et source de divisions ? Comment expliquer que le parti socialiste, qui se prétendait hier le modernisateur du pays, réattelle en un antique charroi - excusez-moi, monsieur le Premier ministre « ancien » - MM. Marchais et Mauroy ?

M. Jean Le Garrec. Oh ! Ce n'est pas aimable, ça !

M. Jacques Barrot. Ce n'est pas aimable, mais c'est, sur un ton d'humour, faire part de notre étonnement devant ces faits que, je vous l'assure, beaucoup de gens, dans notre pays, ne comprennent pas.

M. Alain Lamassoure. C'est vrai !

M. Jacques Barrot. L'enjeu électoral, comparé aux problèmes qui attendent le pays, est évidemment dérisoire. Alors, on le dissimule sous un autre discours.

Mais, ce faisant, à un peuple qui se désintéresse de sa vie démocratique, vous tenez un double langage. C'est un exercice de prestidigitation qui ne peut qu'accroître le malaise français, qui risque d'aggraver la coupure entre la nation et ses élus et d'installer le pays dans une sorte de schizophrénie.

Peut-on être socialiste en France - socialiste à la mode de 1981 - et libéral en Europe ? Peut-on chatouiller les fibres cocardières et poursuivre la marche en avant de la Communauté ? Peut-on prôner le réalisme et dans le même temps agiter de poussiéreux chiffons rouges ?

Je résumerai cela, si vous le permettez, madame le Premier ministre, en une formule : la France ne peut pas vivre à la fois en 1981 et en 1991. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre et Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

Notre refus, aujourd'hui, est fondé sur quelque chose d'essentiel : on ne peut pas insuffler aux Français un élan nouveau sur un tel fond d'ambiguïté. Comment les Français pourraient-ils accepter des efforts, voire des sacrifices, s'ils ne comprennent plus où l'on veut les conduire ?

En réalité, nous appelons de nos vœux une tout autre politique, qui mettrait en accord les ambitions proclamées et les mesures mises en œuvre. Il y a, dans ce pays, des capacités d'innovation inexploitées et des appels à plus de responsabilités qui demeurent sans réponse.

Peut-on vous demander, madame le Premier ministre, à la fois plus de transparence, de courage et d'imagination ?

Transparence d'abord. Cet impératif s'impose dès lors qu'il s'agit de notre assurance retraite, comme de notre assurance maladie, l'une et l'autre confondues dans une politique de vases communicants peu propice à éclairer et à responsabiliser. Le pouvoir politique est désormais éclairé par une multiplicité de rapports de qualité. Il doit expliquer les choix auxquels il faut procéder. Le malaise des soignants dépasse, et de loin, les préoccupations étroitement corporatistes, comme on voudrait le faire croire, pour mieux les discréditer. Le système de soins repose d'abord sur la qualité et la motivation de ses soignants et aussi - on commence à le reconnaître - sur l'acceptation par les assurés de payer une partie de la qualité et de la liberté de choix qui leur sont ainsi garanties. Où est le discours d'ensemble, même si - je vous l'accorde - M. le ministre des affaires sociales a tenté, ces derniers jours, d'en poser quelques jalons ?

Du courage ensuite. On ne peut pas réconcilier l'école et l'entreprise sans bousculer les tabous, sans chasser les corporatismes. Pourquoi ne pas engager un véritable transfert de l'enseignement technologique et professionnel vers les régions qui pourraient alors engager un partenariat réel avec les entreprises ? Enseignement en alternance, stages en entreprises, apprentissage, mots que vous avez tenté, non sans mal, de réévaluer : les formules ne manquent pas. Ce qui compte, c'est la volonté d'un partenariat sans complexe avec le monde de l'entreprise, qui, seul, permettra de réussir l'insertion des jeunes.

De l'imagination enfin. Répondre au douloureux problème des banlieues exige de s'affranchir des habitudes et des routines administratives. Il faut guérir le « mal-vivre » de l'administration et alléger les difficultés à servir des fonctionnaires chargés de la sécurité dans les zones difficiles. On ne peut pas laisser ceux qui sont aux prises avec les tensions sociales les plus extrêmes de notre société sans moyens pour comprendre et aborder des populations déracinées, désespérées ; sans, non plus, des rémunérations tenant compte des risques et des difficultés rencontrés. L'imagination implique aussi de répondre à des situations exceptionnelles avec des méthodes exceptionnelles. Pourquoi, madame le Premier ministre, ne pas engager en plus grand nombre des appelés dans le cadre d'un service civil, pour alphabétiser, animer les clubs sportifs, recréer dans les lieux de l'anonymat et de l'affrontement les premiers fils d'une vie sociale ?

Mme Edith Cresson, Premier ministre. C'est ce que je vais faire !

M. Louis Pierna. C'est du travail qu'il faut donner aux jeunes !

M. Jacques Barrot. Le taux de chômage a atteint dans ces banlieues un seuil de tolérance qui exige le recours à des moyens exorbitants du droit commun. Là encore, madame le Premier ministre, où sont les propositions à la mesure de ces enjeux ?

Ce que nous sanctionnons aujourd'hui, madame le Premier ministre, c'est la démarche qui, depuis le début de ce septennat, semble conduire de la seule gestion du quotidien à l'élection du lendemain. Où est donc la modernisation ? Où est la réforme ? Où est l'élan nouveau ?

Vous souhaitez des entreprises françaises compétitives, pugnaces à l'exportation. Et vous savez trouver les mots pour prodiguer de bons conseils. Mais quelle crédibilité peuvent avoir ces appels au dynamisme quand, dans le même temps, l'Etat, dont votre premier devoir est d'assurer la bonne marche, apparaît englué dans ses routines, impuissant, devant les soubresauts d'une société en crise, à diffuser les responsabilités par une décentralisation plus audacieuse, incapable de redéployer ses moyens pour assumer avec autorité ses missions essentielles ?

Face à l'individualisme, au règne du court terme, l'Etat a pour rôle principal de faire triompher les intérêts collectifs futurs. C'est son devoir de prévoyance. Comment le remplirait-il quand le Gouvernement a toutes les peines du monde à anticiper, prévoir, préparer les grandes échéances, quand le budget de la nation doit précisément être remodelé à la hâte, faute de prévisions fiables ?

Indépendance de la justice, lutte contre l'insécurité, aménagement de notre territoire urbain et rural, préparation des grandes échéances éducatives : voilà les objectifs d'un Etat rénové, débarrassé des ses archaïsmes, allégé de ses charges inutiles, acteur à part entière du grand effort de modernisation auquel est conviée la France si elle veut réussir dans l'Europe qui s'ouvre.

Madame le Premier ministre, je n'ai pas dit que cette tâche était aisée. Nul ne dira le contraire. Elle exige du temps, du courage et de la vérité, bien éloignés des fièvres politiques, des jeux électoraux et - je le dis, et je le répète - des alliances de façade.

C'est précisément parce que la clarté et le courage dont nos compatriotes ont besoin nous semblent faire défaut que mes amis de l'Union du centre et moi-même vous censureront. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à Mme le Premier ministre.

Mme Edith Cresson, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, en déposant une motion de censure à l'occasion de la discussion sur le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, l'opposition exerce son droit légitime.

M. Philippe Auberger. Ah !

Mme le Premier ministre. Mais la hâte de la droite, un mois après la constitution du nouveau gouvernement, montre qu'elle a préféré un débat polémique à des décisions qui sont nécessaires, aujourd'hui, dans l'intérêt général du pays.

M. Francis Delattre. Qu'a fait le précédent gouvernement ? On n'a donc rien fait avant vous ?

Mme le Premier ministre. Et pourtant, le projet de loi que mon gouvernement vous a soumis répond - vous en conviendrez, je le pense - à de vrais problèmes.

M. Robert Pandraud. Ce sont les mêmes ministres ! Il n'y a pas eu de rupture !

Mme le Premier ministre. Ce sont ces questions qui intéressent les Français, et non pas les coups d'éclats et les effets de tribune...

M. Francis Delattre. Etait-ce un gouvernement socialiste avant ?

Mme le Premier ministre. ... que j'ai constatés au cours des deux heures qui viennent de s'écouler.

M. Philippe Vasseur. Cela vise M. Mauroy ?

Mme le Premier ministre. Voilà pourquoi, mesdames, messieurs les députés, c'est en toute sérénité que je répondrai aux différents points de la motion elle-même.

Je ferai cependant une remarque préalable : les quatre considérants de la motion apparaissent bien davantage comme une juxtaposition artificielle de griefs que comme la définition d'une politique alternative claire.

M. Jean Le Garrec. Très juste !

Mme le Premier ministre. Je n'en ai aperçu nulle part la trace.

M. Gabriel Kasperoit. Bien sûr, puisque c'est la censure !

M. Philippe Vasseur. La discussion d'une motion de censure n'est pas un débat de politique générale !

Mme le Premier ministre. Mesdames, messieurs les députés, les Françaises et les Français seront juges et sauront dire qui est déterminé à aborder aujourd'hui concrètement et courageusement les vrais problèmes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Quant à moi, je répète ici que je suis déterminée à mener le dialogue le plus constructif avec le Parlement, afin de dégager les majorités...

M. Robert Pandraud. A coups de 49-3 !

Mme le Premier ministre. ... les plus larges possible sur les projets servant l'intérêt général.

M. Francis Delattre. Il faut regarder là-bas, à gauche !

Mme le Premier ministre. Pour ce faire, je sais que je peux compter d'abord sur le groupe socialiste, que je remercie de son soutien, et notamment Pierre Mauroy. On a beaucoup glosé sur le fait qu'il n'y avait à l'Assemblée nationale qu'une majorité relative. J'entends cela depuis un mois. D'ailleurs, on le disait aussi avant.

Mais - et ce débat en est une nouvelle illustration - il n'existe pas aujourd'hui de majorité de remplacement.

Il n'y a pas non plus de véritable politique alternative, notamment dans les domaines économique et budgétaire, dont nous débattons aujourd'hui avec le D.D.O.E.F.

M. Francis Delattre. Si ! Ce ne sera pas très difficile !

Mme le Premier ministre. La diversité des positions que vous avez exprimées au sein de l'opposition indique bien qu'on ne distingue pas ce qui pourrait être l'ébauche d'une autre politique crédible. (*Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Vous n'avez pas écouté !

M. Gabriel Kasperoit. Elle n'a rien écouté ! Elle écrivait !

Mme le Premier ministre. J'en viens maintenant, mesdames, messieurs les députés, à l'examen des différents considérants.

A quel besoin répondait le D.D.O.E.F. ? C'est très simple : maîtriser les finances de l'Etat - c'est ce que vous ne cessez de réclamer -, ses dépenses et le déficit budgétaire. C'est précisément ce que nous vous voulons faire en proposant ce texte.

M. Willy Diméglio. Ce qui n'a pas été fait jusqu'à présent.

Mme le Premier ministre. Or, vous le savez, il existe un sérieux danger de dérapage du déficit.

M. Alain Lamassoure. C'est vrai !

Mme le Premier ministre. Il nous faut donc réagir devant le tassement prolongé des recettes fiscales, ...

M. Robert Pandraud. Ça, c'est vrai !

Mme le Premier ministre. ... dont vous connaissez bien l'origine.

Nos recettes sont directement liées à la croissance.

M. François d'Aubert. Et les dépenses ?

Mme le Premier ministre. En 1988 et 1989, avec une croissance de 3 à 4 p. 100 par an, nous avons enregistré, respectivement, 34 et 27 milliards de francs de plus-values spontanées.

M. Francis Delattre. La « génération » Mitterrand !

M. Robert Pandraud. Les « plus-values spontanées » ! Quelle belle formule !

Mme le Premier ministre. Or le retournement de la conjoncture à partir du second semestre de 1989 - retournement que certains d'entre vous ont bien voulu évoquer - a produit ses premiers effets en France au printemps de 1990. Et c'est à partir de l'automne dernier que nous l'avons ressenti sur les recettes fiscales.

Depuis lors, la croissance a diminué de 0,2 point au dernier trimestre de 1990. Puis, elle a stagné. Actuellement, elle est de 0 p. 100.

Sans mesures appropriées, nous irions vers un fort dérapage du déficit budgétaire.

M. Patrick Ollier. C'est le résultat de votre politique !

Mme le Premier ministre. Et cela, je ne l'accepte pas ! Mais je n'imagine pas que vous puissiez vous-mêmes l'accepter. D'où mon étonnement devant un certain nombre de vos prises de position !

M. Patrick Ollier. On vous avertit depuis trois ans !

Mme le Premier ministre. Ou alors, c'est ce que vous souhaitez le dérapage budgétaire ! Dans ce cas, dites-le franchement !

M. Philippe Vasseur. C'est que le budget pour 1991 était mauvais !

Mme le Premier ministre. Pourquoi refusons-nous un déficit accru, alors qu'on s'en accommode ?

Parce que la France a un commerce extérieur qui est déficitaire, parce que son épargne nationale est encore trop modeste, elle doit importer des capitaux pour financer ses dépenses et son économie. Vous connaissez cette situation.

M. Robert-André Vivien. Nous ne sommes pas idiots, madame ! Nous le savons depuis longtemps !

Mme le Premier ministre. Or les capitaux ne viennent que si on leur offre des taux d'intérêt qui soient satisfaisants, lesquels augmentent le poids de la dette au détriment des dépenses plus utiles et plus productives que, naturellement, j'engagerais aujourd'hui si je le pouvais.

Un député du groupe communiste. C'est possible immédiatement !

Mme le Premier ministre. La suite, vous la connaissez : c'est le chômage.

M. Robert Pandraud. Hélas !

Mme le Premier ministre. Car c'est d'abord sur l'investissement et sur l'emploi que les entreprises compensent ce que les marchés financiers leur ponctionnent.

M. Patrick Ollier. C'est la politique socialiste que vous jugez là, madame !

Mme le Premier ministre. Pour ne pas augmenter encore le chômage, pour ne pas pénaliser les entreprises, leur modernisation nécessaire, leur développement, leurs exportations, il faut tenir les taux d'intérêt. Et comme on ne peut pas importer des capitaux sans y mettre le prix...

M. Francis Delattre. Tiens donc !

Mme le Premier ministre. ... nous sommes impérativement contraints de tenir les dépenses publiques et le déficit budgétaire.

M. Francis Delattre. Très bien !

Mme le Premier ministre. C'est un devoir national si l'on veut lutter contre cette augmentation.

M. Robert Pandraud. C'est vrai !

M. Philippe Auberger. Il est temps de s'en apercevoir !

Mme le Premier ministre. Et le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier n'a pas d'autre objectif.

Ce texte intervient après une série de mesures lucides et courageuses prises au début de cette année par le gouvernement de Michel Rocard et à l'initiative de Pierre Bérégovoy, ...

M. Robert-André Vivien. Ah !

M. Robert Pandraud. Il méritait bien cet hommage !

Mme le Premier ministre. ... pour commencer à redresser une situation menacée par une évolution économique moins favorable que celle que tout le monde attendait...

M. Philippe Vasseur. Pas nous !

Mme le Premier ministre. ... après le gel des initiatives causé par la crise du Golfe.

C'est ainsi qu'un freinage des dépenses a été engagé par l'annulation de plus de dix milliards de crédits en mars dernier.

Avec le texte portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, nous vous proposons une nouvelle étape pour continuer à tenir les comptes de l'Etat.

M. Bernard Pons. Un nouvel élan !

M. Philippe Auberger. Une nouvelle étape de ponctions !

Mme le Premier ministre. Le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier s'insère dans un ensemble de mesures qui doivent apporter à l'Etat une ressource - économies ou recettes surtout non fiscales - d'environ seize milliards de francs. Je poursuivrai cette politique de maîtrise des finances publiques dont notre monnaie et notre économie ont besoin.

Je voudrais relever maintenant deux affirmations particulièrement inexactes de l'opposition à propos des mesures prises dans le D.D.O.E.F.

D'abord, l'harmonisation communautaire de la T.V.A. n'alourdit pas la charge fiscale, au contraire. Ainsi, en 1993, il y aura un allègement des charges fiscales.

M. Philippe Vasseur. En 1993 !

Mme le Premier ministre. Ce que vous contestez, c'est le rythme avec lequel les décisions sont prises !

M. Philippe Vasseur. Je n'ai pas dit autre chose !

Mme le Premier ministre. Je vous rappelle que les décisions très importantes prises en matière de T.V.A. sur certains produits comme l'automobile ont diminué les rentrées fiscales de l'Etat de manière extrêmement importante. Vous ne pouvez pas à la fois critiquer le Gouvernement lorsque l'effort qu'il consent pour harmoniser la fiscalité indirecte de notre pays et pour permettre à celui-ci de participer à la construction européenne va dans le sens d'un alourdissement - au demeurant, très modéré - de la T.V.A. et ne rien dire quand il procède à une diminution de celle-ci !

M. Gabriel Kaspereit. Mais vous le faites avec deux ans d'avance !

Mme le Premier ministre. Votre position est donc contradictoire. De surcroît, elle est hypocrite, car vous savez très bien que ces décisions en matière de T.V.A. doivent être prises !

M. Robert Pandraud. Il faut procéder aux hausses et aux baisses en même temps !

M. Patrick Ollier. A la même date !

M. Gabriel Kaspereit. C'est-à-dire 1993 !

Mme le Premier ministre. Elles seront prises au rythme que le Gouvernement a choisi.

M. Robert Pandraud. Vous vous trompez de date !

Mme le Premier ministre. Si je comprends bien, vous ne contestez pas les mesures qui ont été prises en ce domaine, mais uniquement leur date d'application !

M. Philippe Vasseur. Oui !

Mme le Premier ministre. Reconnaissez que ce genre de contestation est tout de même assez médiocre ! (*Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Gabriel Kaspereit. Il fallait alléger en même temps ; Or vous ne l'avez pas fait ! Ce n'est pas nous qui sommes hypocrites, c'est vous !

Mme le Premier ministre. A côté des 5 milliards de francs de taxes nouvelles, le texte prévoit 9 milliards d'allègement, notamment la suppression du taux majoré.

M. Philippe Auberger. Je vous ai dit que nous n'étions pas dupes !

Mme le Premier ministre. Ces mesures permettront donc de diminuer de 4 milliards de francs la charge fiscale des Français !

M. Philippe Auberger. En 1993 !

Mme le Premier ministre. C'est cette vérité que vous essayez d'occulter ; or, c'est ce que je souhaite expliquer à nos compatriotes. Je le répète, grâce à ces mesures en matière de T.V.A., la charge fiscale des Français sera allégée de 4 milliards de francs ! (*Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Philippe Vasseur. Quand, madame le Premier ministre ? En 1993, quand vous ne serez plus là ?

M. Henri Einmannelli. Ça suffit, Vasseur ! Allez faire votre numéro au *Figaro* !

M. Philippe Vasseur. Je vous en prie, monsieur Emmanueli !

Mme le Premier ministre. Quant à la réforme de la taxe d'habitation, elle transforme la part départementale en la liant aux revenus. (*Exclamations sur les bancs des groupes du*

Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.) Comme toujours, il n'y a que la droite pour refuser que la fiscalité soit assise sur les revenus ! Elle préfère tout sauf cela ! *(Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le ministre délégué au budget. Très bien !

Mme le Premier ministre. Il faut donc être d'une particulière mauvaise foi pour prétendre que nous créons là un impôt nouveau. Cet impôt existait. Il était extraordinairement archaïque et injuste. Nous l'avons donc modernisé. La seule chose que je regrette, c'est que nous ne l'ayons pas fait plus tôt. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Gabriel Kasperoit. Vous faites souffrir M. Bérégovoy !

Mme le Premier ministre. Le quatrième considérant regrette que le Gouvernement ne propose pas un collectif pour mettre en œuvre des mesures fiscales.

M. Philippe Vasseur. C'aurait été la moindre des choses !

Mme le Premier ministre. Mais, mesdames et messieurs les députés, proposer un collectif en milieu d'année signifierait un changement profond de ligne. Or, chacun sait, en outre, qu'une loi de finances n'est pas exigée par la loi organique dans ce domaine et que n'importe quel projet de loi peut intervenir en matière fiscale.

M. Robert-André Vivien. Puis-je vous interrompre, madame le Premier ministre ?

Mme le Premier ministre. Au demeurant, le dispositif fiscal n'est pas l'élément essentiel des mesures que nous vous proposons aujourd'hui. Sur le plan technique et juridique, mesdames, messieurs les députés, rien n'exige un collectif.

M. Robert-André Vivien. Puis-je vous interrompre ?

Mme le Premier ministre. Contrairement à ce que vous avez prétendu tout à l'heure, ce projet se situe sur les mêmes lignes que le budget initial. Il poursuit les mêmes objectifs. Il ne marque pas une rupture.

M. Robert-André Vivien. Juste un mot, madame !

M. Gabriel Kasperoit. M. Vivien souhaiterait intervenir, madame le Premier ministre.

Mme le Premier ministre. Il confirme que nous entendons définir les mêmes priorités dans la conduite de notre politique financière.

M. Jean-Luc Préal. C'est donc bien le même gouvernement !

Mme le Premier ministre. Voilà pourquoi le Gouvernement a choisi la formule que vous connaissez bien...

M. Patrick Ollier. Celle du 49-3 !

Mme le Premier ministre. ...du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, qui permet au Parlement un débat approfondi - dont j'aurais souhaité d'ailleurs qu'il soit plus clair et moins hypocrite - ...

M. Gabriel Kasperoit. Ça c'est sûr !

M. Willy Diméglio. Vous avez raison. Moins hypocrite est l'expression juste !

Mme le Premier ministre. ...sur la situation de nos finances publiques, à partir de toutes les informations disponibles à ce jour.

Mesdames, messieurs les députés, j'ai découvert avec surprise, en lisant le texte de la motion de censure, que l'opposition semblait m'imputer les menaces qui pèsent sur notre système de protection sociale.

M. Philippe Legras. Eh oui !

Mme le Premier ministre. Rien, évidemment, n'est plus éloigné de la réalité. *(Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

Peut-être auriez-vous préféré qu'on ne prenne pas de mesures d'urgence et que la sécurité sociale ne puisse pas faire face à ses obligations ?

M. Robert-André Vivien. Puis-je vous interrompre ?

Mme le Premier ministre. Vous auriez sans doute préféré enterrer la sécurité sociale !

M. Philippe Auberger. C'est vous qui avez créé le déficit ! Cela fait trois ans que ça dure !

M. Gabriel Kasperoit. Vous creusez le trou et, en même temps, vous augmentez le nombre de chômeurs, on ne peut pas en sortir ! Votre argumentation n'est pas sérieuse. C'est misérable, dans tous les sens du terme !

Mme le Premier ministre. Les mesures d'urgence adoptées dans ce domaine continuent de faire l'objet de négociations avec les partenaires sociaux. Au-delà, le Gouvernement propose aux professions de santé d'engager des discussions avec les caisses de sécurité sociale et les pouvoirs publics, afin de mettre enfin en œuvre une politique de maîtrise concertée de l'évolution des dépenses de santé.

M. Francis Delattre. Nous avons du mal à suivre !

Mme le Premier ministre. Tous les autres pays européens ont mis au point des dispositions pour maîtriser les dépenses de santé. Il est difficilement tolérable que la France continue d'être le premier consommateur mondial de médicaments et que les dépenses de santé continuent à croître dans de telles proportions. Ce n'est pas normal. *(Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

Cette situation mérite autre chose que des ricanements et des sarcasmes.

M. Gabriel Kasperoit. Personne ne ricane ! Nous ne sommes pas dans un salon de la « gauche caviar » !

Mme le Premier ministre. C'est un vrai problème. Il préoccupe tous les Français et nous devons nous pencher sur celui-ci. D'ailleurs, M. Bianco va s'y attaquer sérieusement. *(Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

Le Gouvernement ne laissera pas à l'abandon notre système de protection sociale. Tous les assurés en pâtiraient, surtout les plus modestes d'entre eux.

Si vos propositions, ou plutôt vos absences de propositions, c'est-à-dire vos critiques, triomphaient, la sécurité sociale se trouverait en péril. Si on vous suivait, les assurés sociaux ne seraient plus remboursés ! *(Vives protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

M. Gabriel Kasperoit. C'est honteux d'entendre cela ! Vous fabriquez des chômeurs depuis dix ans !

Mme le Premier ministre. Et c'est parce que nous voulons que la protection sociale puisse continuer à s'exercer...

M. Gabriel Kasperoit. Vous êtes irresponsable !

Mme le Premier ministre. ... que nous prenons des mesures qui sont certes difficiles mais qui sont aujourd'hui nécessaires. *(Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Philippe Legras. Oh, vous, vous n'en avez rien à cirer : vous allez au Val-de-Grâce !

Mme le Premier ministre. Toute réforme sérieuse du système de protection sociale doit rechercher la satisfaction des besoins de santé de la population, ...

M. Patrick Ollier. Pour cela, il faut d'abord créer des emplois !

Mme le Premier ministre. ... la qualité de soins, mais aussi, à qualité égale, le meilleur coût. Telle est la direction où nous nous engageons. Refusant à la fois l'étatisation du système de santé avec laquelle vous avez essayé de faire peur aux Français, ...

M. Robert Pandraud. C'est vous qui leur faites peur !

Mme le Premier ministre. ... la médecine à deux vitesses, qui est chère aux ultra-libéraux, ...

M. Philippe Legras. On y va !

Mme le Premier ministre. ... tout comme le rationnement des soins, le Gouvernement propose aux acteurs de la politique de santé de définir ensemble les règles du jeu dont a

besoin un système de protection sociale moderne dans une société développée. En cette matière, nous avons du travail à faire.

M. Robert Pandraud. Des mots !

Mme le Premier ministre. Jusqu'à présent, en effet, l'effort nécessaire n'a pas pu être mené à bien. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Dans le domaine des retraites, le Livre blanc a clairement pesé les données du problème. La mission Cottave, que j'ai confirmée, a pour but de faciliter le débat avec les Français, d'ouvrir le dialogue pour faire émerger les convergences et peut-être aussi les différences. Après avoir consulté, nous prendrons les décisions qui s'imposent. En tout état de cause, nous préserverons les droits des retraités et nous maintiendrons le droit - qui n'est pas une obligation - à la retraite à soixante ans. Il n'est pas question de revenir sur ce droit que j'entends, ici et là, attaquer.

M. Robert-André Vivien. Puis-je vous interrompre, madame le Premier ministre ?

M. Patrick Ollier. Vous êtes mal informée, madame ! Vous écoutez mal nos discours !

Mme le Premier ministre. Ce débat sérieux sera conduit avec sérieux. Semer le trouble par la polémique dans la partie la plus vulnérable de la population, c'est-à-dire chez les personnes âgées, n'est pas digne d'une démocratie adulte. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

M. Robert-André Vivien. M'autorisez-vous à vous interrompre, madame le Premier ministre ?

Mme le Premier ministre. J'en viens maintenant, mesdames et messieurs, au deuxième considérant de la motion. Là encore, le sujet est trop important pour être traité à la légère.

M. le président. Madame le Premier ministre, avant que vous n'abordiez ce deuxième considérant, je souhaiterais rappeler à mes collègues que la tradition veut que l'orateur puisse s'exprimer sans être interrompu.

Mme le Premier ministre. Apparemment, la tradition n'est pas respectée.

M. le président. Faute de quoi, les propos des uns et des autres deviennent incoutables.

Monsieur Vivien, je sais que vous demandez la parole, mais elle ne vous a pas été accordée. Seule Mme le Premier ministre a la parole et je vous demande de ne pas l'interrompre.

Veuillez poursuivre, madame le Premier ministre.

M. Robert Pandraud. Et si l'orateur accepte d'être interrompu, monsieur le président ?

Mme le Premier ministre. Je vous remercie, monsieur le président. Cela étant, je m'étais habituée à parler dans une sorte de brouhaha permanent ! Toutefois, mesdames, messieurs les députés, puisque votre président vous l'a demandé avec une grande autorité, ...

M. Gabriel Kasperait. N'en rajoutez pas ! Vous abîmez tout ! Vous abîmez même ce que vient de dire M. le président !

Mme le Premier ministre. ... j'espère que vous allez vous conformer à ce qui devrait être la règle d'une assemblée démocratique.

M. le ministre délégué au budget. Il faut leur apprendre à parler aux femmes ! *(Sourires.)*

Mme le Premier ministre. Le sujet que j'aborde maintenant est trop important pour être traité de façon polémique, puisqu'il s'agit de l'autorité de l'Etat, de la sécurité et du respect de la loi républicaine.

La sécurité des Français, de tous les Français, constitue le cadre nécessaire à l'exercice des libertés. Il s'agit aussi d'une dimension incontestable de toute politique de solidarité.

Chacun, en effet, a droit, dans sa personne comme dans ses biens, où qu'il vive, travaille ou réside, à une égale protection, et il est du devoir de l'Etat d'y veiller.

J'observe, à cet égard, que l'efficacité de la politique que conduit le Gouvernement en cette matière est appréciée des Français, qui expriment massivement leur confiance aux acteurs de cette politique, qu'il s'agisse des forces de police ou de gendarmerie. *(Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

M. Robert Pandraud. Quelle récupération !

Mme le Premier ministre. Cette politique est pourtant contestée par l'opposition. Elle est dans son rôle. Je dois néanmoins la mettre en garde contre les risques qu'il y a à jouer les apprentis-sorciers dans ce domaine difficile. En effet, c'est un domaine où les rodomontades doivent parfois faire place à une certaine humilité. Et je souhaiterais que cet avertissement soit entendu.

M. Francis Delattre. Très bien !

Mme le Premier ministre. Le premier axe d'une politique d'abord soucieuse d'efficacité repose sur la prévention. Cette politique, dans sa conception large, englobe, très en amont, les politiques de l'emploi et d'insertion professionnelle qui préviennent la délinquance, ou les angoisses qu'elle entretient.

Cette politique doit également se traduire par un renforcement de la présence policière sur le terrain.

M. Philippe Vasseur. Très bien !

Mme le Premier ministre. J'attache ainsi une importance particulière au développement des techniques d'ilotage qui concernent déjà plus de 700 fonctionnaires.

L'importance et la constance des moyens budgétaires consacrés par l'Etat à la politique de sécurité doivent ainsi trouver au plan de la performance opérationnelle leur pleine traduction.

M. François d'Aubert. Qu'est-ce que cela veut dire ?

Mme le Premier ministre. Le projet de loi sur la sécurité intérieure devra permettre d'y parvenir.

Enfin, une politique active de sécurité doit s'appuyer sur une doctrine claire d'utilisation des moyens.

A cet égard, la volonté du Gouvernement de maintenir partout la paix publique, comme l'a rappelé le Président de la République, ne peut être mise en cause.

La politique de sécurité - que j'ai demandé à M. le ministre de l'intérieur de mener - s'énonce plus clairement : dans notre Etat de droit, la police, institution de la République, doit faire appliquer la loi sur l'ensemble du territoire de la République, sans exception et sans défaillance. Je viens cet après-midi même de préciser ces directives à l'ensemble des préfets que j'ai réunis au ministère de l'intérieur.

Le dispositif arrêté la semaine passée par le Gouvernement repose sur une mobilisation et une amplification des moyens disponibles, dans le prolongement des politiques suivies en ce domaine depuis des années.

J'ai cependant décidé de recentrer au maximum les opérations de prévention pour cet été sur les populations les plus en difficulté, c'est-à-dire sur les jeunes qui habitent dans des cités et qui sont les plus vulnérables. A cette fin, les crédits ont été augmentés de 40 p. 100.

Ce premier volet a été complété par un plus large déploiement des forces de police dans les secteurs concernés. Ainsi, mille policiers en formation y seront affectés pendant les deux mois d'été - cette mesure d'ailleurs été réclamée tout à l'heure par certains d'entre vous -, tandis que le nombre de policiers auxiliaires détachés auprès des commissariats croîtra de manière significative.

Il ne s'agit pas de faire faire à ces policiers auxiliaires les mêmes tâches que celles des policiers. Il s'agit de remplacer ces derniers dans des tâches plus faciles, moins exposées, de façon à dégager suffisamment de policiers pour faire face aux situations les plus difficiles, et ce vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sur tous les points du territoire.

M. François d'Aubert. Autrement dit, il n'y aura plus que des auxiliaires devant Matignon !

Mme le Premier ministre. De ce point de vue, la politique de sécurité est indissociable de la politique générale conduite par le Gouvernement.

Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, l'intérêt général oblige bien souvent à prendre des décisions qui ne font pas plaisir à tout le monde. Il appartient aux responsables de l'Etat de prendre leurs responsabilités. « Gouverner, c'est choisir », disait Pierre Mendès France. Alors, j'ai choisi. (« Ah ! » sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)

J'ai choisi de mener un débat loyal et fructueux avec tous ceux qui sont intéressés par les propositions du Gouvernement, et ce au-delà de leurs attaches partisans.

Depuis la formation du Gouvernement, des textes importants ont été adoptés par des majorités de configurations politiques différentes. Beaucoup s'en sont réjouis, d'autres l'ont déploré. La preuve a ainsi été faite de la capacité de ce Gouvernement à rassembler, contrairement à ce que j'ai entendu tout à l'heure.

M. François d'Aubert. Il fallait garder Carcassonne !

Mme le Premier ministre. Chaque fois que cela s'avèrera possible, mon Gouvernement reprendra des éléments que la représentation nationale considérera comme déterminants.

Comme je l'ai dit, je suis à l'écoute de toutes les propositions. Seulement, aujourd'hui, je n'en ai pas entendu beaucoup. J'ai surtout entendu des critiques.

M. Philippe Vasseur. Il s'agit d'une motion de censure, madame le Premier ministre !

M. Patrick Ollier. Lisez donc nos publications, madame le Premier ministre !

Mme le Premier ministre. J'attends, avec beaucoup d'espoir, des propositions. Certes, le genre ne s'y prêtait peut-être pas, mais rien ne vous interdisait de faire des suggestions tout en défendant votre motion de censure. Vous m'auriez trouvée extrêmement attentive.

Mesdames, messieurs les députés, tout porte à croire que cette motion de censure sera rejetée.

M. Philippe Vasseur. Hélas !

Mme le Premier ministre. Je souhaite que les polémiques stériles puissent alors faire place à de vraies propositions. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Philippe Auberger. Il faut le dire aux députés socialistes !

Mme le Premier ministre. Ce gouvernement, soyez-en assurés - et, dans une certaine mesure, cela devrait vous rassurer -, ne dérapera pas sur des problèmes financiers. Il continuera à les maîtriser.

Il est fidèle à ses engagements sur la cohésion sociale.

Il est vigilant sur la question essentielle de la sécurité des Français.

M. Francis Delattre. Cela sonne faux !

Mme le Premier ministre. Ce gouvernement est au travail. Il poursuivra son action pour le pays...

M. Patrick Ollier. C'est triste !

Mme le Premier ministre. ... avec toutes celles et tous ceux qui placent l'intérêt national au premier rang de leurs valeurs - et ils sont nombreux dans le pays.

L'échec de cette motion de censure - que l'opposition pressent, si j'ai bien compris - montrera que mon gouvernement ne craint pas ceux qui font passer la polémique avant les mesures nécessaires pour la nation, ...

M. Patrick Ollier. Vous parlez sans doute du parti socialiste !

M. Robert-André Vivien. Puis-je vous interrompre, madame le Premier ministre ?

Mme le Premier ministre. ... qu'il s'agisse de sauvegarder la sécurité sociale, d'assurer plus de justice sociale en diminuant la fiscalité pour les revenus les plus modestes, ...

M. Robert-André Vivien. M'autorisez-vous à vous interrompre, madame ?

Mme le Premier ministre. ... ou de préparer la France à prendre sa place - c'est-à-dire la première - dans la construction européenne.

Notre politique, à la fois rigoureuse et juste, vous déplaît, au point qu'un mois après la constitution du nouveau gouvernement vous voulez l'abattre. Je veux vous le dire clairement : vous serez déçus aujourd'hui, mais encore plus demain ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La discussion générale est close.

3

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Vote sur la motion de censure déposée en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution par MM. Pons, Méhaignerie, Charles Millon, Chirac, Juppé, Robert-André Vivien, Ueberschlag, Jean-Louis Debré, Marcus, Dehaine, Kaspereit, Charroppin, Thomas, Alain Cousin, Paccou, Bernard Schreiner (*Bas-Rhin*), Mme Bachelot, MM. Guichon, Guillaume, Terrot, Mazeaud, Pandraud, Masdeu-Arus, Léonard, Couve, Legras, de Broissia, Audinot, Borotra, Ollier, Charié, Doligé, Balkany, Mme de Panafieu, MM. Peyrefitte, Gorse, Dominique Perben, Jean-Claude Mignon, Sarkozy, Mme Sauvaigo, M. Estrosi, Mme Hubert, MM. Cuq, Julia, Lucien Richard, Couveinhes, Bourg-Broc, Goulet, Pasquini, Chasseguet, Raynal, Bachelet, Cavallé, Goasduff, Mauger, Chamard, de Lipkowski, Cabal, Mme Alliot-Marie, M. Auberger, Mme Christiane Papon, MM. Galy-Dejean, Jacques Barrot, Voisin, Foucher, Alphonse Grignon, Bernard Bosson, Rochebloine, Weber, Couanau, Birraux, Fuchs, Baudis, Mme Monique Papon, MM. Gengenwin, Adrien Durand, Fréville, Jean-Baptiste, Hyst, Jegou, Geng, Landrain, Mme Isaac-Sibille, MM. Guellec, Clément, Santini, Caro, Mestre, Lestas, Brocard, Perrut, Rigaud, Wiltzer, Hunault, Mesmin, Brochard, Maujouan du Gasset, André Rossi, François d'Aubert, Pelchat, d'Harcourt, Mme Ameline, MM. Haby, Francis Delattre, Georges Durand, Griotteray, Fèvre, Jean-François Deniau, Mme Piat, MM. Philibert, Merli, Colombani, Diméglio, Falco, Paecht, Gonnot, Wolff, Dominati, Poniatowski, Longuet, Léotard, Rossinot et de Charette.

La séance est levée.

(La séance est levée à dix-huit heures vingt.)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale,

CLAUDE MERCIER

www.luratech.com